

"LES AMIS DE LA SEYNE ANCIENNE ET MODERNE"

"LES AMIS DE LA SEYNE ANCIENNE ET MODERNE"

vous proposent un colloque

le samedi 5 octobre 2019 de 14 h 30 à 18 h 30

"Quelques figures politiques varoises des XIX^e et XX^e siècles"



JEAN-CLAUDE
AUTRAN

"Jean LAMBERT, Varois d'adoption, "Ami du peuple", personnage politique au parcours mouvementé".

- "Toussaint MERLE,
un maire dans sa ville".



BERNARD
SASSO



JACQUES
GIRAULT

"Des parlementaires varois pour le maintien de la République (juillet 1940)".

"Arthur PAECHT
(1930-2018)".



GABRIEL
JAUFFRET



Salle Louis Baudoin
Collège L'Herminier
Allée des Nymphéas
83500 LA SEYNE-SUR-MER
Entrée libre



Le Filet du Pêcheur

Hors-série N° 4

Prix 3 €

C.P.P.A.P. N° 0423 G 88902

I.S.S.N. N° 0758 1564



« Les AMIS de LA SEYNE ANCIENNE et MODERNE »
« Les Laurières »

543, route des gendarmes d'Ouvéa
83500 LA SEYNE-SUR-MER

Président: Bernard ARGOLAS

06 10 89 75 23

argiolas.bernard@neuf.fr

*Le Filet du Pêcheur
Hors-série N°4*

Président : Bernard ARGOLAS.
Directrice de la publication : Charlotte PAOLI.
Réalisation : Bernard ARGOLAS, Germaine LE BAS, Charlotte PAOLI.
Illustrations : Bernard ARGOLAS.
Mise en page : Germaine LE BAS.
Photographies : Collections privées ou internet libre de droits.
Imprimeur : Imprimerie SIRA (83110-Sanary).
Adresse e-mail : argiolas.bernard@neuf.fr

LE MOT DU PRESIDENT

C'est avec un grand plaisir que nous nous sommes retrouvés samedi 5 octobre 2019 pour ce troisième colloque de notre Société, colloque qui a conservé comme thème :

"Quelques figures politiques varoises des XIX^e et XX^e siècles".

Nous étions cette fois dans la belle salle du collège L'Herminier. Inaugurée en janvier 2019, elle porte le nom de Louis BAUDOIN, Président fondateur de notre Société. C'est pour nous un grand honneur, surtout en cette année 2019 qui correspond au 70^e anniversaire de notre association.

Je vous rappelle qu'une belle exposition-rétrospective vous attend jusqu'au 30 novembre à la Maison du Patrimoine, exposition intitulée :

"Une association dans la ville, Les Amis de La Seyne Ancienne et Moderne".

Ce sont nos activités et notre histoire qui en forment le cœur, tout en étant imbriquées dans l'histoire de La Seyne, de la France et du monde.

Pour ce colloque, nous avons eu le plaisir d'entendre les brillantes interventions de :

Jean-Claude AUTRAN, Jacques GIRAULT, Bernard SASSO, et Gabriel JAUFFRET (dont le texte a été lu par Bernard ARGOLAS).

Pour clôturer ce colloque, **Valérie PAECHT** et **Marie-Claude ARGOLAS** ont pu évoquer la vie riche et complexe du Docteur Arthur PAECHT, avant que Valérie ne nous lise le texte recueilli par sa fille **Lola**, témoignage très émouvant basé sur les confidences que le Docteur livra à sa petite-fille.

Nous pouvons dès à présent vous assurer que nous allons tout mettre en œuvre pour un futur colloque en 2020, et toujours sur le même thème.

Bien amicalement,

Bernard ARGOLAS.

Sommaire

Le Mot du Président.	Bernard ARGOLAS	Couv.2
Photos	Damien DI SAVINO	Couv.4
"Jean LAMBERT, Varois d'adoption méconnu, "Ami du Peuple", Personnage politique à l'existence mouvementée".	Jean-Claude AUTRAN	1
"Des parlementaires varois pour le maintien de la République (Juillet 1940)".	Jacques GIRAULT	8
"Toussaint MERLE : Un maire dans sa ville (1947-1969)".	Bernard SASSO	16
" Arthur PAECHT (1930-2018)".	Gabriel JAUFFRET	25
Transition		31
Arthur PAECHT : Témoignages.	Valérie et Lola LUCCIONI-PAECHT	32

"JEAN LAMBERT, VARIOIS D'ADOPTION MECONNU, "AMI DU PEUPLE", PERSONNAGE POLITIQUE A L'EXISTENCE MOUVEMENTEE".

par Jean-Claude AUTRAN.

ORIGINES.



Jean LAMBERT

Jean LAMBERT est né le 22 novembre 1898 à Dijon. Homme de conviction, révolutionnaire, militant communiste, grand résistant, son parcours fut complexe et sa carrière principale, celle d'administrateur des colonies, mouvementée. Sa vie fut un incessant combat – la défense des faibles contre les forts – qui lui vaudra maintes sanctions : licenciements, mutations, condamnations, révocation.

Jean LAMBERT grandit dans une famille de la petite bourgeoisie dijonnaise, une famille avant tout d'intellectuels. Son grand-père paternel fut Inspecteur d'Académie. Son père, Charles LAMBERT (Mouzon, Ardennes, 1866-Nice, 1959) exerça comme professeur successivement au Puy-en-Velay (Haute-Loire), puis à Annecy (Haute-Savoie). Agrégé de grammaire



Charles LAMBERT

à 24 ans, il fut affecté à la Faculté des lettres de Dijon (Côte d'Or), où il devint Doyen, tout en étant par ailleurs très engagé dans la diffusion de l'espéranto en France.

Jean LAMBERT était le cadet d'une fratrie de trois. Son frère aîné, Paul, est élève de l'Ecole normale supérieure de la rue d'Ulm. Sa sœur, Odette, sera professeure agrégée d'histoire à Nice.

LE MILITANT REVOLUTIONNAIRE.

Très tôt, Jean LAMBERT développe des idées révolutionnaires, sans doute sous l'influence de son frère Paul qui, depuis l'E.N.S., était déjà en relation avec divers groupes d'étudiants socialistes et révolutionnaires. Mais le drame de la mort de Paul, tué au combat dans l'Aisne en mars 1915, va faire basculer sa vie et faire de lui un révolté dans un sens encore plus radical. Depuis ce jour, sa vie sera un combat permanent contre les "fauteurs de guerre", avec les plus démunis contre les riches, du côté des ouvriers contre les patrons, du côté des opprimés contre les oppresseurs, avec les indigènes contre les colonialistes...

Au cours de cette même année 1915, il obtient néanmoins son baccalauréat latin-sciences-philosophie et s'inscrit à la Faculté de médecine. Mais ses études vont être interrompues en cours de la 3^e année en raison de son incorporation dans le 27^e Régiment d'Infanterie en tant que "Médecin auxiliaire" sur le front des Vosges (1918-1919), puis "Infirmier de 2^e classe" en Macédoine (1919-1920).

Démobilisé en février 1920 avec la mention "Médecin auxiliaire de réserve", il décide ne pas poursuivre en médecine, prétendant ressentir une "aversion pour la mentalité du corps médical...". Il s'inscrit alors à la Faculté des Sciences et obtient une licence de physique en juillet 1921. Simultanément, imprégné des idées de Jean JAURES, de Jules GUESDE, de Paul LAFARGUE ou de l'ancien communard Edouard VAILLANT, il adhère (mars 1920) à la Section de Dijon du Parti socialiste et participe à la lutte pour le rattachement à la III^e Internationale.

Il change encore d'orientation universitaire et vise alors une école d'ingénieurs : l'Institut électrotechnique de Grenoble, où il entre en 1921 et en sort en 1923 avec un diplôme d'ingénieur électricien et électrometallurgiste. Mais dès le début de l'année 1921, il avait adhéré au nouveau Parti communiste, section de Grenoble, et était devenu peu après Secrétaire-adjoint de la Fédération communiste de l'Isère, tout en militant à l'Association Républicaine des Anciens Combattants, dont il est le secrétaire départemental à la propagande en mars 1922. Au Parti communiste, il se distingue par la violence de ses attaques contre le "centre" du Parti représenté dans l'Isère par le docteur RICARD. Quand ce dernier démissionna, il proposa, en décembre 1922, une motion prononçant son exclusion.

C'est l'époque où il commence à participer à des actions violentes : il est arrêté une première fois lors de la manifestation contre l'inauguration du monument de BOSSUET (Dijon, 5 juin 1921) et condamné par le tribunal de simple police à 5 francs d'amende. En mai 1923, il est inculpé de "provocation de militaires à la désobéissance" pour deux articles virulents publiés dans le journal local du PC, *Le Travailleur de Savoie et de l'Isère*, et condamné par le Tribunal correctionnel d'Annecy à 800 francs d'amende.

Nom	LAMBERT
Prénoms	Paul, Jean, Pierre
Grade	Caporal
Corps	60 ^e R. Infanterie
N ^o	016886... au Corps. — Cl. 1914
Matricule.	L. 11... au Recrutement. Dijon
Mort pour la France le	13. 2. 1915. Albas 1915
à	Fourenoy (Aisne)
Genre de mort	tué à l'ennemi
Né le	27. 2. 1898. Dijon
à	Bossuet
Département	Haute Savoie
Arr ^e municipal (p ^r Paris et Lyon) à défaut rue et N ^o .	Annecy



DIJON — Monument Bossuet

Il s'ensuit que, malgré son diplôme d'ingénieur de l'Institut Electrotechnique, le directeur de l'Institut refuse de le placer à cause de ses opinions politiques.

Il s'embauche alors comme manœuvre dans une usine de produits chimiques de Saint-Fons (banlieue de Lyon) tout en militant à la section de Saint-Fons du PC et en devenant, à 25 ans, secrétaire du syndicat (C.G.T.U.) des Produits Chimiques de Lyon.

En janvier 1924, il participe au congrès de Lyon du Parti et il est même désigné par le congrès comme membre de la délégation qui devait assister aux obsèques de LÉNINE. (La délégation ne partira pas, les obsèques ayant eu lieu sans délai).

En mars 1924, il obtient enfin un poste d'ingénieur électricien aux "Exploitations électriques à Langres". Mais il est renvoyé pour avoir milité à la section du P.C. de Langres. Quelques mois plus tard (octobre 1924), il est recruté comme ingénieur chimiste aux usines du "Bi-Métal" à Alfortville, tout en étant secrétaire-adjoint du rayon d'Alfortville. Ayant porté la contradiction au nom du P.C.F. à une réunion publique, il est renvoyé des usines du "Bi-Métal" en octobre 1925. De nouveau recruté ingénieur aux usines de la S.E.V. à Issy-les-Moulineaux, il milite à la cellule de l'usine et, ayant fait grève le 1^{er} mai 1926, il est renvoyé de la S.E.V. le 2 mai. Ingénieur-chimiste au Comptoir des Alcaloïdes à Noisy-le-Sec, il est rapidement licencié pour les mêmes raisons. Ainsi, malgré ses diplômes, il lui devient impossible de trouver du travail.

L'ADMINISTRATEUR DES COLONIES.

En 1926, il prend la décision inattendue de présenter le concours de l'Ecole Coloniale. Il y est admis major ! Cette école formait les cadres de l'administration coloniale (administrateurs, inspecteurs du travail et magistrats). On y a vu passer des personnalités comme Pierre MESSMER et de futurs chefs d'état africains (Hamani DIORI, Abdou DIOUF, Paul BIYA,...). C'est à cette époque qu'il se marie avec Jeanne TRUITARD.



AU MOYEN CONGO (1927-1929).

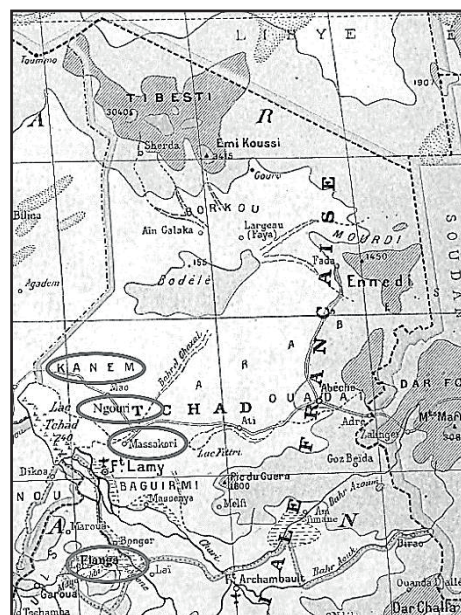


De 1927 à 1929, il est stagiaire de l'Ecole Coloniale et, accompagné de sa jeune épouse, il est affecté en Afrique Equatoriale Française, plus précisément au Moyen Congo où il est chargé des cultures vivrières des chantiers du chemin de fer Congo-Océan. Il prend alors un gros risque en fournissant secrètement à la Direction du Parti communiste des renseignements qui permettent à celle-ci de mener une campagne pour dénoncer les abus commis lors de la construction de cette ligne qui a fait 12 000 morts parmi les travailleurs autochtones quasiment utilisés comme esclaves.

AU TCHAD (1930-1939).

De 1930 à 1932, il est devenu administrateur adjoint en titre, toujours en AEF, mais désormais au Tchad. Il est nommé chef de division à Massakory, puis de 1933 à 1936 dans différents postes du Tchad, à Ngouri, au Kanem, à Fianga.

Il réussit parfaitement à remplir ses missions, puisque l'appréciation de son supérieur à la date du 15 janvier 1931 est la suivante : *"M. LAMBERT a obtenu à Massakory des résultats très remarquables. En cinq mois, il a ramené la paix et rétabli l'ordre dans une région mise en coupe réglée depuis des années par les pillards et les brigands de grand chemin qui l'habitaient. Cette transformation n'a nécessité aucune rigueur inutile, elle a été réalisée par la seule mise en œuvre de sanctions judiciaires et d'une incessante activité, grâce à une compréhension merveilleusement exacte des moyens à employer. L'intelligence de M. LAMBERT, sa vaste culture, ses talents administratifs, son admirable conscience professionnelle, la parfaite dignité de sa vie sont dignes de la plus haute considération et le désignent particulièrement pour un avancement qui n'aura jamais été mieux mérité. M. LAMBERT a droit à un avancement. Je le propose pour le grade d'Administrateur Adjoint de 1^{re} classe".* Code numérique : 20/20.



De mars 1933 à décembre 1939, il est encore chef de division dans différents postes du Moyen Congo et du Tchad (Franceville, Aboudéïa, Okondja...). Entre temps (mai 1939), il a obtenu le grade d'Administrateur des colonies. Ses relations avec les populations autochtones sont excellentes. La Seconde Guerre mondiale vient d'éclater alors qu'il a terminé sa mission au Tchad et qu'il rentre en congé en France en attendant sa prochaine affectation.

EN CÔTE D'IVOIRE (1940-1941).

Au mois de mai de l'année 1940, il adresse une "demande de mobilisation comme engagé volontaire dans une unité combattante de la Métropole", mais cela lui est refusé par sa hiérarchie, qui estime plus utile de lui redonner un poste en Afrique. Il a été alors affecté en Côte d'Ivoire en novembre 1940 comme Chef de la Subdivision de Gagnoa. On est sous le régime de Vichy et son comportement est cette fois très critiqué par ses supérieurs. Il reçoit des observations sévères du Gouverneur, notamment pour avoir "saboté [juillet 1941] les manifestations de la Semaine Impériale du Maréchal PÉTAÏN". La sanction tombe : il est muté dans un poste très secondaire, Touba. En réalité, ayant depuis longtemps le projet de rejoindre la France Libre, LAMBERT avait prémédité cette provocation et anticipé cette mutation, car Touba étant situé aux confins de la Colonie, près des frontières de la Guinée et du Libéria, cela va lui permettre, prétextant une inspection de repérage de pillards le long de la frontière (11 décembre 1941), de passer au Libéria qu'il va traverser à pied pour arriver à Monrovia où les autorités lui adressent [leurs] "félicitations les plus vives" et lui demandent de s'embarquer pour rejoindre Pointe-Noire (Congo) où il est attendu, puis Accra (Côte de l'Or, actuellement Ghana) en février 1942.



DANS LES FORCES FRANÇAISES LIBRES (1941-1942).



Affecté à la mission des Forces Françaises Libres d'Accra, il est chargé du bulletin d'information de la station de Radio. Le 26 février 1942, il lance ainsi un appel à Radio Accra et cite nommément tous les administrateurs qui "collaborent avec les boches", notamment en dirigeant l'exportation au profit de l'Allemagne des principales productions agricoles de la Côte d'Ivoire, et il demande à tous ses camarades administrateurs de la Côte de venir à leur tour rejoindre les Forces Françaises Libres : "*Mes camarades de la Côte d'Ivoire, la France vous le demande, ne continuez plus cette besogne dégradante qui répugne à la plupart d'entre vous et que les indigènes ont déjà jugée [...]. Venez rejoindre les Forces Françaises Libres, vous aurez la joie de préparer ce jour dont actuellement vous n'osez même pas prononcer le nom : Le jour de la délivrance. Vive le général DE GAULLE, vivent nos courageux alliés. Vive la France*".

Dans un autre appel extrêmement virulent à la radio, il stigmatise la "*lâcheté allemande*", la "*férocity des boches, ces brutes, ces scientifiques du crime, ces organisateurs de massacres en série, incapables d'un sentiment d'humanité*" auxquels les dirigeants de Vichy se trouvent associés.

Pendant ce temps, en Côte d'Ivoire, la fuite de LAMBERT, qui ne laisse aucun doute sur ses intentions de rejoindre les F.F.L., est signalée aux autorités de tutelle. Dans une note confidentielle, le Gouverneur de la Côte d'Ivoire (7 janvier 1942) informe en détail le Haut-Commissaire de l'Afrique Française "des circonstances dans lesquelles M. LAMBERT est passé au Libéria", avec notamment le paragraphe suivant : "*Il est incontestable que M. LAMBERT avait une nette tendance au déséquilibre mental. Provenant du Tchad, il était hanté périodiquement par l'idée de ses camarades demeurés là-bas. Le sort de sa famille demeurée en France paraissait lui importer assez peu. D'un caractère sombre, sujet à des colères brusques, cet Administrateur, qui ne fréquentait personne, n'avait su se créer aucune sympathie. Ses fantaisies dans l'Administration de la Subdivision de Gagnoa [...]. J'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir proposer au Département la révocation de M. LAMBERT, à compter du 8 décembre [1941] [...]. D'autre part, M. LAMBERT étant détenteur, de secrets intéressants la Défense Nationale, et sur la situation militaire, politique et économique de la colonie, il est à présumer qu'il les communiquera aux dissidents ([...]. Il y a donc présomption de trahison*".

Le 5 septembre 1942 à Dakar, Sénégal : le Tribunal Militaire de Dakar qui, vu présomption de trahison pour avoir, le 11 décembre 1941, "en temps de guerre, entretenu des intelligences avec une puissance étrangère ou avec ses agents en vue de favoriser les entreprises de cette puissance contre la France, en quittant sans autorisation le territoire français pour se rallier aux troupes dissidentes de l'ex-général DE GAULLE en Libéria", le condamne par contumace "à la peine de mort et ordonne la confiscation au profit de la Nation, de tous ses biens présents et à venir".

AU TCHAD LIBRE (1942).

En avril 1942, il demande à partir avec l'Armée LECLERC. Cette affectation lui est refusée et il est affecté au Tchad. Nommé (sous le régime des Forces Françaises Libres) Administrateur de 2^e classe des Colonies, Chef du département du Bas-Chari (chef-lieu : Fort-Lamy), Administrateur-maire de Fort-Lamy, puis Chef du Département du Batha (Tchad). [On rappelle que le Tchad a été le premier territoire africain à se rallier à la France Libre : Le 26 août 1940, à la mairie de Fort-Lamy, le gouverneur Félix EBOUE proclame, avec le colonel MARCHAND, commandant militaire du territoire, le ralliement officiel du Tchad au général DE GAULLE, donnant ainsi "le signal de redressement de l'empire tout entier" et une légitimité politique à la France libre, jusqu'alors dépourvue de tout territoire. René PLEVEN, Commissaire aux Colonies, envoyé du général DE GAULLE assistait à cette proclamation. Le 15 octobre Félix EBOUE reçoit DE GAULLE à Fort-Lamy, qui va le nommer, le 12 novembre, gouverneur général de l'Afrique Equatoriale Française.

Mais, dès octobre 1942, un grave incident se produit avec le Comité de l'Eglise de Fort Lamy, que le général DE GAULLE soutient lors de l'un de ses passages : un crédit d'un million de francs est affecté à la construction de cette église. Mais LAMBERT, considérant qu'il y a à Fort-Lamy beaucoup moins de catholiques que de musulmans (qui eux n'ont pas non plus de mosquée) va tenir tête à DE GAULLE et faire édifier une mosquée en lieu et place de l'église ! Évidemment, lors de sa tournée suivante, on imagine la réaction de DE GAULLE qui fait arrêter LAMBERT sur le champ.



RETOUR EN COTE D'IVOIRE, CHEF DU CABINET DU GOUVERNEUR (1943-1945).



André LATRILLE

On croit un moment qu'une révocation va être prononcée, mais il n'en est rien, car on retrouve LAMBERT administrateur du département de Batha, toujours au Tchad jusqu'en septembre 1943. Il est alors muté en Côte d'Ivoire [qui est passée entre temps sous l'autorité du Comité Français de Libération Nationale] et affecté au poste d'Administrateur, Chef de cabinet de M. le Gouverneur de Côte d'Ivoire, qui est son ami André LATRILLE. Il va demeurer environ 18 mois à ce poste, mais dans un contexte de plus en plus tendu. Car, d'une part, il fait l'objet d'un soutien total de la part des populations indigènes, de nombreux courriers élogieux en font foi¹. Mais, d'autre part, de nombreux reproches lui sont faits, qui remontent au Ministère des Colonies, à propos de ses "décisions trop favorables aux indigènes", de sa "raideur excessive dans ses rapports quotidiens avec les Européens", etc. Tant qu'il sera sous la protection de LATRILLE, les sanctions qui menacent LAMBERT ne seront pas appliquées. LATRILLE considère d'ailleurs que LAMBERT fait l'objet d'une possible "cabale par des éléments douteux de Côte d'Ivoire" et va même jusqu'à le proposer "à nouveau et très instamment pour le grade d'Administrateur en chef avec la cote maximum et [se] fait un devoir d'insister pour qu'il soit promu au très grand choix", proposition évidemment refusée. Pour rompre avec cette situation, et de manière inattendue, LAMBERT écrit alors (26 mars 1945) au Ministre des Colonies pour "demander son affectation au Corps expéditionnaire indochinois". Il rappelle qu'il a servi en 1918 en Macédoine au 10^e Bataillon Indochinois ; qu'il a le grade de Médecin-auxiliaire de réserve, mais qu'il est "volontaire pour servir dans n'importe quelle arme avec n'importe quel grade ; qu'il serait heureux de pouvoir participer à la libération de l'Indochine" [...]. La demande transmise avec l'avis très favorable du gouverneur LATRILLE, "preuve supplémentaire de patriotisme fervent et agissant qu'a toujours manifesté l'Administrateur LAMBERT" est cependant refusée.

EN COTE D'IVOIRE, CHEF DU BUREAU DES AFFAIRES POLITIQUES (1945-1947).

En avril 1945, Jean LAMBERT est maintenu Administrateur des Colonies et il devient même Chef du Bureau des Affaires Sociales et Politiques à Abidjan. C'est à cette époque qu'il rencontre et se lie d'amitié avec Félix HOUPOUËT (médecin, puis chef de village, puis administrateur, puis planteur de caoutchouc, cacao, café et syndicaliste agricole).



Félix HOUPHOUËT

¹ Un exemple parmi beaucoup d'autres : "Lorsque poussé par votre parfaite clairvoyance des choses, vous entrepreniez le périlleux voyage à travers les mers pour aller collaborer aux côtés du général DE GAULLE, le sauveur providentiel de la France qui désespérait, un frisson de peur nous avait traversé ; nous nous demandions si vous n'alliez pas rencontrer malheur ou accident au cours de cette traversée. Soyez sûr, monsieur l'administrateur, que tous mes anciens collaborateurs de Gagnoa et moi, nous bénissons vivement les circonstances qui vous ont fait revenir en Côte d'Ivoire parmi nous".

Jean LAMBERT le conseille et l'aide à être élu [sous le nom de HOUPHOUËT-BOIGNY – *boigny*, signifiant le bélier, symbole de son rôle de meneur] aux élections d'octobre 1945 pour devenir député de Côte d'Ivoire au Parlement français (1^{re} Assemblée nationale constituante), malgré des pressions locales qui voulaient l'en empêcher. De ce jour, HOUPHOUËT-BOIGNY vouera à Jean LAMBERT une amitié et une reconnaissance indéfectibles¹.

D'avril 1945 à mars 1946, LAMBERT est en permission de détente, puis en congé de convalescence. C'est pendant cette période (17 juillet 1945), qu'il reçoit la Médaille de la Résistance Française et que, le mois suivant, il reprend sa carte du Parti communiste à Dijon. Durant son séjour en France Félix HOUPHOUËT ne manque pas de l'informer au moyen de courriers manuscrits de la situation de la Colonie depuis son départ ("*le gouverneur LATRILLE et vous êtes regrettés*"), de ses détracteurs, de la préparation des élections municipales et législatives, etc.

En avril 1946, LAMBERT est de retour en Côte d'Ivoire comme Chef du Bureau des Affaires Politiques, avec les félicitations de nombreux amis indigènes, Ivoiriens et Togolais^{2 3}. C'est à cette époque – nouveau coup d'éclat – qu'il fait libérer de sa propre autorité, 22 enfants et adolescents détenus à Bouake, condamnés à de lourdes peines de prison pour de menus larcins.

Mais la situation continue de se tendre autour d'un sujet essentiel, celui de la répartition des parts d'importation. Alors que le Secrétaire Général et le Chef des Affaires Economiques souhaitent attribuer la totalité des parts d'importation à des maisons de commerce, Jean LAMBERT demande à ce que 25 % des importations soient attribués à des coopératives de planteurs locaux. Le 10 juillet 1946, il s'oppose encore vigoureusement au Secrétaire Général et au Chef des Affaires Economiques à propos de ces parts d'importation, mais il ne se sent alors plus soutenu par le Gouverneur. Quelques jours plus tard, le Secrétaire Général de la Côte d'Ivoire écrit au Ministre de la France d'Outre-Mer "*qu'il lui est désormais impossible de travailler en liaison avec l'Administrateur LAMBERT*". Le 18 mars 1947, les fonctions de ce dernier lui sont retirées et il doit transmettre toutes les archives du Bureau des Affaires Politiques et Sociales d'Abidjan à Charles CLAVERIE nommé à sa place.



EN MAURITANIE ET AU SENEGAL (1947-1948).

Le 30 mai 1947, le Haut-Commissaire de la République du Gouvernement Général de l'Afrique Occidentale Française va mettre Jean LAMBERT à la disposition du Gouverneur de la Mauritanie. Celui-ci (depuis Saint-Louis) le nomme Chef du Bureau du Personnel et de l'Administration Générale. Il demeure à ce poste, à Saint-Louis, jusqu'en juin 1948, mais il semble que son action soit restée limitée et qu'il soit en quelque sorte "en sursis". Car, simultanément, une sorte de procès lui est fait depuis la Côte d'Ivoire. Par un courrier [mention SECRET], le Gouverneur Général de l'A.O.F., l'invite à répondre à un questionnaire concernant plusieurs faits qui lui avaient été reprochés au cours de son action en Côte d'Ivoire. Bien qu'il soit en mesure de répondre, point par point, aux 5 questions du document, sa situation devient intenable à partir de mai 1948, et il reçoit un ordre de "déplacement définitif" en France.

RETOUR EN FRANCE (1948), REVOCATION (1949), PUIS REHABILITATION (1953).

Ce retour en France (juin 1948) signifie la fin de sa carrière d'administrateur et sa révocation est confirmée par les décrets du 28 mars et du 21 novembre 1949. Il est d'ailleurs atteint par la limite d'âge (55 ans) le 22 novembre 1949. Les raisons précises de son limogeage n'apparaissent dans aucun document dont nous disposons, mais elles sont évidemment liées à ses convictions politiques – toujours la défense des faibles contre les puissants – et à son administration en faveur des Indigènes contre les Européens, qu'il s'agisse de l'attribution de parts d'importation aux planteurs africains (plutôt qu'aux maisons de commerce), de la libération de prisonniers en Côte d'Ivoire, ou de la construction d'une mosquée à Fort-Lamy. Au fil des années, tout en conservant une immense affection de la part des populations locales, et bien qu'il soit encensé dans les rapports de son supérieur André LATRILLE, il a en revanche de plus en plus de détracteurs parmi les représentants des colons et des sociétés commerciales.

En France, où il apparaît tantôt à Paris, à Dijon, à Nice, à Marseille, il se trouve sans salaire, ni retraite. C'est alors qu'il intente un procès à l'Etat pour contester sa révocation, procès qu'il va finalement gagner en Conseil d'Etat lequel, par décision du 29 juillet 1953, annule les décrets de sa révocation. Mais ce n'est que par la décision du 4 février 1955 qu'il lui est attribué "*une indemnité en réparation du préjudice subi, indemnité égale au montant des émoluments qu'il aurait perçus s'il était resté en service dans la Métropole, du 1^{er} avril 1949 au 4 août 1954*".

¹ Une reconnaissance qui, après la mort de LAMBERT, se reportera sur sa veuve et sa fille pendant près de 30 ans encore.

² "*Votre retour en Côte d'Ivoire, toujours en compagnie de notre cher Gouverneur M. LATRILLE, a provoqué ici une joie sans borne. Les Togolais ont, une fois de plus, souvenance de votre bienveillance à leur égard [...]*".

³ [...] "*Toute la famille G se joint à moi pour vous remercier de la gentillesse que vous avez subie à mon égard pendant mon séjour à Abidjan. Je vous remercie surtout d'avoir bu de la limonade avec un grand chef, dans vos propres verres, dans lesquels un petit noir comme moi, ne songerait à y boire. [...]. Dieu seul vous récompensera de votre bonté irréprochable. Comme il a le devoir de récompenser tous les bienfaiteurs de l'humanité. [...]*". ("*Votre dévoué MG*").

Ayant totalisé 25 ans, 0 mois et 2 jours de services, dont 17 ans, 8 mois et 18 jours en mer ou aux Colonies, il peut faire valoir ses droits à la retraite.

DANS LE VAR (A PARTIR DE 1949) ET NOTAMMENT A LA SEYNE-SUR-MER (1956-1961).

C'est paradoxalement la période la moins connue, la moins documentée de la vie de Jean LAMBERT.

On sait qu'à partir de 1950 ou 1951, il se fixe au Beausset, alors municipalité communiste (Marius MARI, maire de 1944 à 1959) et il y reprend de simples activités de militant.

En 1956, après qu'il a gagné son procès en Conseil d'Etat, qu'il s'installe à La Seyne, autre municipalité communiste, et qu'il y achète un appartement au n° 14 bis du boulevard Staline, où il se fixe désormais.

On le connaît alors comme un personnage discret, modeste, d'une éducation raffinée et d'une immense cul-

Le peuple n'était pas aux cérémonies gaullistes



UN HOMME DE PLUS

Le sieur Coulet vient d'écrire un article particulièrement répugnant au sujet des poursuites exercées actuellement contre notre camarade Philippe Giovannini.

Bien entendu, Coulet applaudit à l'inculpation de notre ami ; il ajoute que maintenant « il y a quelque chose de changé ». C'est l'aveu que le gouvernement de Gaulle est un gouvernement de répression, ce qu'essaient encore de nier quelques compères de Coulet.

Et contre qui s'exerce cette action du gouvernement de Gaulle ? — Contre un héros de la Résistance ! C'est une raison supplémentaire que Marc Coulet approuve bruyamment.

Rappelons que Philippe Giovannini a été arrêté en novembre 1940 par le gouvernement de Pétain. Evadé en mars 1943, il a participé aux actions du maquis des Maures ; arrêté fin mai il a été emprisonné à Draguignan. Il s'est encore évadé en décembre 1943. Giovannini, alors, était mis à la tête d'une formation de maquisards du Var, la « 1re Compagnie de Provence ». Il a ensuite combattu dans le maquis des Basses-Alpes. Après cela, il a été désigné comme le chef départemental des F.T.P. des Alpes-Maritimes et, dans ces fonctions, il a organisé et dirigé personnellement la libération de Nice et du département.

Philippe Giovannini a été l'objet de deux citations pour services militaires et la médaille de la Résistance lui a été décernée par M. Michelet, ministre des Armées. Notons que ce même Michelet est actuellement ministre des Anciens Combattants dans le cabinet de de Gaulle...

Après la Libération, Giovannini n'a pas cessé de lutter dans l'intérêt de la France, car il a milité dans les rangs du Parti Communiste Français. Voilà l'homme.

Quels sont les faits pour lesquels il vient d'être inculpé ? Il y a un an, Giovannini a transmis un mandat à tous les jeunes Seynois mobilisés en Algérie. En faisant cela il soutenait le moral de tous ces jeunes soldats envoyés là-bas malgré eux. La lettre qui accompagnait cet envoi ne faisait qu'exprimer, sous une forme très modérée, l'opinion de la majorité des Français ; les élections du 2 janvier 1956 avaient prouvé que cette majorité désapprouvait cette guerre et voulait la paix. Et c'est cela qu'on voudrait lui reprocher aujourd'hui.

Reconnaissons cependant que Giovannini a eu un tort : il aurait dû remplacer cette lettre par l'article du journal où M. Guy Mollet, actuel vice-président du gouvernement de Gaulle, traitait la guerre d'Algérie de guerre « imbécile et sans issue ».

Toute la population honnête de La Seyne désapprouve les poursuites contre Giovannini ; les listes de pétitions se couvrent de signatures et neuf associations seynoises d'anciens combattants viennent de protester contre l'inculpation de notre premier adjoint.

Après les prisons des Allemands, Philippe Giovannini connaît maintenant les poursuites judiciaires exercées par ceux qui veulent mener la France à la catastrophe. C'est pour lui un honneur de plus.

LAMBERT.

ture. Il lit trois journaux par jour et sa bibliothèque est riche de plusieurs milliers d'ouvrages (souvent annotés de sa main) : histoire, philosophie marxiste, géographie, littérature classique, poésie, romans, sciences et techniques modernes...

Il suit de très près les questions politiques (France, Monde, Afrique) et on est séduit par sa puissante capacité d'analyse et de raisonnement. Militant communiste dévoué et excellent propagandiste toujours en faveur d'une "ligne dure" pour son parti, il fait bénéficier la municipalité de ses connaissances et de son expérience et il écrit dans la presse locale des articles toujours aussi virulents. Malgré des problèmes de santé qui commencent à le handicaper, on le voit participer à toutes les commémorations et manifestations (contre le réarmement de l'Allemagne, contre la guerre d'Algérie, pour la défense de l'école laïque...).

Mais on a dit que ce personnage fascinant était peut-être "à l'étroit dans la vie quotidienne". On peut donc penser qu'il a eu simultanément d'autres activités politiques, à des niveaux élevés. On est certain de ses relations avec la fédération communiste du Var et avec la presse communiste et

logiquement avec la direction du Parti communiste français. On est certain

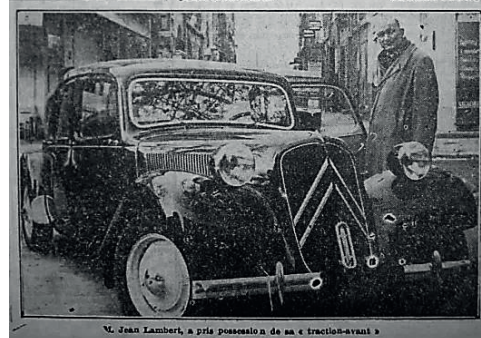
EX-COMPLICES, TEL QU'IL A ET LES AUTRES JOURNALIS...
 ... qui furent accusés de crimes...
 ... La Cour a établi que l'origine des activités traitées et réprimées de Bérria et de ses hâs...
 ... renseignements étrangers re...
 ... au temps de la guerre ci...
 ... à Bérria, committit une tra...
 ... en occupant un poste d'...

LES BONS DE SOUSCRIPTION DE NOEL
 M. JEAN LAMBERT
 du BEAUSSET
 détenteur du N° 172.776
 S'EST VU ATTRIBUER
 LA TRACTION-AVANT 11 CV.

du maintien de ses relations avec HOUPOUËT-BOIGNY. Il connaissait aussi Léopold Sédar SENGHOR et d'autres chefs d'état africains. Mais plusieurs zones d'ombre subsistent sur ce personnage discret et habitué à conserver des secrets d'état, et sur la nature des autres activités qu'il a pu avoir à cette époque.

LES DERNIERS MOIS DE SA VIE.

Ses problèmes de santé s'aggravent. Il souffre d'un taux élevé de diabète dont il sait que cela provoque à terme un décollement de la rétine et une cécité. Il avait prévenu ses amis les plus proches que sa passion principale étant la lecture, il ne le supporterait pas et abrègerait alors ses jours.



M. Jean Lambert, à pris possession de sa « tracteur-avant »

A l'occasion du 43^e anniversaire de la Révolution d'Octobre M. Lambert a fait une intéressante causerie sur son récent voyage en U.R.S.S.

Une bonne assemblée de militants et amis du Parti communiste français a assisté à l'intéressante causerie, donnée dans la salle (sép-pakite), au siège de la section du P.C.F., par le camarade Lambert, à l'occasion du 43^e anniversaire de la Révolution d'Octobre.

Le conférencier a effectué un voyage de 1 mois en Union Soviétique dans les régions de Léningrad et Moscou. C'est son voyage qu'il va relater dans sa causerie.

Avant de partir, il s'était longuement documenté en lisant divers ouvrages publiés par le Parti communiste et dit-il « Je pensais que quelques détails étaient exagérés, je les avais notés afin de constater sur place. Or, une fois en U.R.S.S., j'ai constaté qu'il n'y avait pas d'exagération même légère. J'ai même constaté que les exposés des brochures et des livres étaient souvent inférieurs à la réalité ».

La cause, explique Lambert, est que au rythme avec lequel l'U.R.S.S. avance, les livres vieillissent vite.

Un niveau de vie enviable

Donnant des chiffres sur le niveau de vie il indique par exemple que le loyer représente le 3% du salaire et que dans le foyer est compris le chauffage, le gaz, l'électricité, le téléphone.

Un ouvrier gagnant un salaire moyen, après avoir prélevé sur ce salaire ses frais de nourriture, logement, et divers dispose encore de 37.500 francs par mois pour argent de poche et habillement (salaire moyen 1.000 roubles par mois soit 50.000 francs environ).

Et la paire de chaussures de luxe vaut 8.000 francs, les bottes qui sont beaucoup plus utilisées en raison du climat sont beaucoup moins chères. Un poste de télévision vaut de 35 à 40.000 fr.

Ces chiffres sont donnés en calculant le tarif du rouble au taux le plus bas, soit 50 francs le rouble.

Le conférencier donne ensuite une idée de l'activité commerciale qui est intense et de l'aspect de la foule qui donne l'impression de gens bien nourris.

Les Soviétiques sont très gourmands et l'on voit des marchands de glace à tous les coins de rues même l'hiver.

En U.R.S.S. pas de taxes sur la consommation et les derniers impôts sur le revenu sont en cours de suppression.

L'orateur cite encore les soins gratuits et l'absence de cotisations de Sécurité sociale ou de retraites, etc...

Les conditions de travail

Les conditions de travail sont excellentes. Et un ouvrier est employé à un travail en dessous de sa qualification il conserve le salaire de sa qualification, s'il est employé à un travail au-dessus il touche un salaire supérieur. S'il veut suivre des cours on lui accorde une ou deux heures payées par jour.

Le conférencier qui a visité plusieurs usines explique comment le travail y est organisé et l'automatisation poussée au maximum pour alléger le travail de l'ouvrier.

Il parlera aussi longuement de l'habitat, pour lequel un effort considérable est accompli, la construction des logements étant en avance sur les autres branches d'industries, grâce à des procédés modernes rapides.

En ce qui concerne les transports le prix du billet dans les autobus est de 24 francs quelle que soit la distance et les taxis très nombreux coûtent 50 fr. le km.

Les moyens de transports par avions et hélicoptères sont très développés, mais si le réseau routier est bon aux environs des villes dans un rayon de 100 à 150

km, et le réseau d'autoportées important, les autres routes sont plutôt médiocres.

L'orateur aurait encore beaucoup à dire sur les questions de la culture, de l'enseignement, la liberté, etc... mais il lui faut écourter son exposé en raison de l'heure et fera comme conclusion un résumé de l'effort gigantesque réalisé par l'U.R.S.S. depuis 1917 jusqu'à nos jours et des changements survenus dans la psychologie du peuple par rapport à l'époque d'avant la révolution.

Il montre combien le peuple est solidaire de son régime.

Je crois — dit-il en terminant — qu'on peut l'affirmer sans crainte d'erreur, à tous les points de vue économique, social, psychologique l'U.R.S.S. est en train de préparer dans les meilleures conditions son passage du régime socialiste au régime communiste.

Durant l'été 1960, il accomplit néanmoins, seul, malgré les difficultés qu'il a à se déplacer, un dernier grand voyage : l'URSS (après s'être un peu initié à la langue russe). Il en revient enchanté et fait une causerie devant ses camarades.

Foulard de Комсомол

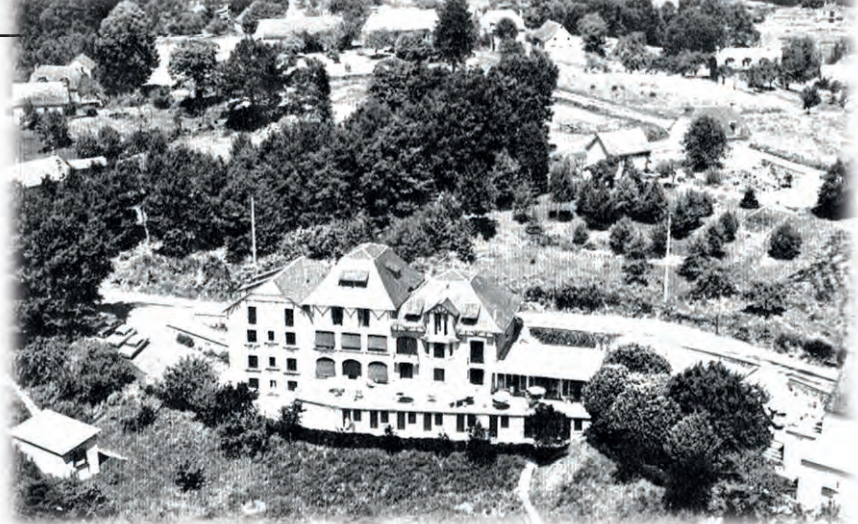


L'été suivant, il part se reposer dans une pension de famille à Saint-Pardoux-la-Croisille (Corrèze), où il avait ses habitudes. Il n'en reviendra pas. Le soir du 30 août 1961, après avoir consulté

un ophtalmologiste de Brive, qui ne lui laisse aucun espoir, il cesse de se piquer à l'insuline et entre au cours de la nuit dans un coma diabétique dont il ne sortira plus. Il est officiellement déclaré mort le 31 août à 8 heures.



Jean LAMBERT est inhumé au cimetière de Saint-Pardoux-la-Croisille, dans une tombe dont l'épithaphe en trois mots : "Ami du Peuple" résume parfaitement le parcours de ce personnage hors du commun.



06/02/2013 04:09

"DES PARLEMENTAIRES VAROIS POUR LE MAINTIEN DE LA REPUBLIQUE (JUILLET 1940)".

par Jacques GIRAULT.

A la fin des années 1930, dans le Var, le pessimisme et la lassitude progressent. La victoire aux élections de 1936 constituait un raz-de-marée politique où communistes et socialistes conservaient une ample domination rouge avec quatre sièges sur cinq. Situation inédite, deux communistes s'imposaient. De même les victoires municipales et cantonales avaient renouvelé l'ancienne affirmation du "Var rouge". Comme dans le reste du pays, l'échec des promesses du gouvernement, la tension internationale marquée par les accords de Munich, la puissance syndicale ébréchée lors de la grève du 30 novembre 1938, la répression anticommuniste eurent des effets démobilisateurs. La déclaration de la guerre, les effets de la "drôle de guerre", la victoire rapide des troupes allemandes et italiennes, l'armistice du 22 juin 1940 détériorent les espoirs de jadis. Les Varois pensaient que la défaite militaire était improbable. Cette rupture dans la vie politique et dans l'engagement républicain facilite l'espoir de certains d'en finir avec la République. Le "Var rouge" s'effondrait. Ses composantes s'asphyxiaient.



DES PARLEMENTAIRES.

La représentation du Var au Parlement a été fixée lors des élections de 1935 pour les sénateurs et lors des élections de 1936 pour les députés.



René RENOULT

SÉNÈS, maire du Muy, le remplaça, avant de devenir président du Conseil général en mai 1936.

Au Sénat, ont été réélus :

- ✓ Gustave FOURMENT, socialiste SFIO passé au Parti socialiste de France avec Pierre RENAUDEL en 1933, président du Conseil général jusqu'à sa démission après le succès des candidats du Front populaire en mai 1936, et malgré la démarche collective d'élus socialistes et communistes,
- ✓ un radical-socialiste René RENOULT, ancien ministre, qui fut appelé par Georges CLEMENCEAU pour le remplacer quand il se retira de la vie politique après la Première Guerre mondiale,
- ✓ le radical-socialiste Louis MARTIN ne se représentant pas, le socialiste SFIO Henry



Gustave FOURMENT



Michel ZUNINO



Joseph COLLOMP

La majorité nationale se réclamant du Front populaire est beaucoup plus large dans le Var que dans le reste du pays. Ont été élus à la Chambre des Députés, en 1936 :



Henri SENES

- ✓ deux socialistes SFIO : Joseph COLLOMP, maire de Draguignan, Michel ZUNINO, maire de La Garde,



Jean BARTOLINI



Charles GAOU

✓ Deux communistes Jean BARTOLINI et Charles GAOU qui ont été déchus de leurs mandats et emprisonnés à la fin de 1939,



Marius ESCARTEFIGUE

✓ Marius ESCARTEFIGUE, maire de Toulon, seul député de droite.

DES ELUS DANS LA TOURMENTE.

Dans les forces de la gauche varoise comme dans le pays, après l'hécatombe de la Grande Guerre, persiste une forte volonté de sauver la paix par le désarmement et l'établissement d'une coopération internationale. Dans le Var, dont une grande partie des intérêts relève de la défense nationale, l'aspiration pacifiste reste souvent implicite. Lors du congrès fédéral de la SFIO du 22 mai 1938, la motion adoptée assurait que le maintien de la paix dépendait d'une "politique méthodique de négociations avec toutes les nations". Une réaction se prépare contre les conséquences d'une poussée trop favorable au renoncement, illustrée notamment par l'envoi d'un message de félicitations au président du Conseil Edouard DALADIER après les accords de Munich. La politique extérieure de l'Allemagne et de l'Italie remet en cause les aspirations pacifistes de nombreux militants.

Avec la déclaration de la guerre, le Var s'intègre dans la large "zone armée" du Sud-Est tandis que le territoire toulonnais conserve le statut de "zone réservée". L'hebdomadaire socialiste Le Populaire du Var est suspendu ; des informations des instances socialistes SFIO continuent à prendre place dans Le Petit Provençal. Le Parti socialiste SFIO, bien que touché par la mobilisation, poursuit son activité. Lors du congrès fédéral à Draguignan, le 31 mars 1940, l'après-midi est consacré aux questions stratégiques. Le député-maire de La Garde, Michel ZUNINO, approuve la prudence du gouvernement et charge les anciens alliés communistes "qui ont trahi la cause ouvrière et celle de la France démocratique".

Le Populaire du Var. ORGANE HEBDOMADAIRE DE LA FEDERATION SOCIALISTE S.F.I.O. DU VAR. Abonnement : 18 fr. par An. Administration, publiée régionale : 6, Rue Notre-Dame - C.C. Marseillaise 2927. LE MISTÉRIEUX... LE COMITÉ des FORGES... La paille et le poutre... Le Pape de l'axe... Billet Varois

Le Petit Provençal. LE PLUS RÉPANDU DES GRANDS QUOTIDIENS RÉGIONAUX. - 25 Centimes - TARIF DE LA PUBLICITE... DIRECTION - ADMINISTRATION MARSEILLE - 79, Rue de la Darse... AGENE TELEGRAPHIQUE PRIVÉE PARIS - 3, Rue de la Bourse

1 Selon le compte rendu du Petit Provençal (3 avril 1940).

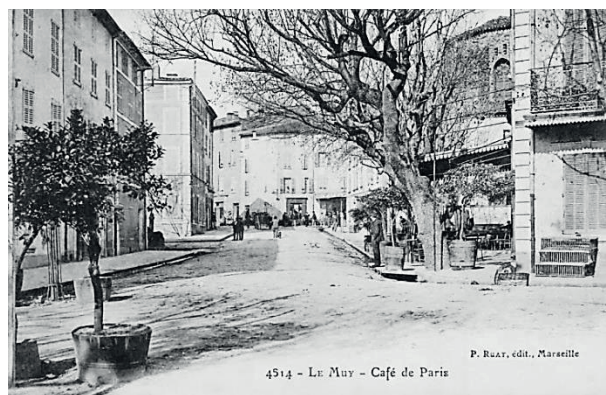
Parmi les dirigeants socialistes SFIO, l'engagement ancien pour la République et le socialisme unit le sénateur-maire du Muy Henry SÉNÈS et le député-maire de Draguignan Joseph COLLOMP. Leur fidélité et leur connaissance du Var intérieur républicain les conduisent à des réactions qui peuvent apparaître contradictoires. Par exemple, la section socialiste SFIO de Toulon organise le 3 décembre 1938 plusieurs réunions de protestations contre les décrets lois remettant en cause les acquis du monde ouvrier sous le Front populaire et notamment les 40 heures. Dans le populaire quartier de Rodeillac qui vote toujours largement à gauche, le sénateur Henry SÉNÈS, devant 120 participants, ironise : *"Certains, qui n'étaient pas dans la voiture, voulaient appuyer sur l'accélérateur tandis qu'il est bon parfois de ralentir et de louvoyer, pour arriver au but. S'il admet que l'on puisse reculer pour mieux gagner par la suite, devant les renoncements de nombreux socialistes, son expérience militante le conduit à refuser de donner les pouvoirs constitutionnels au maréchal PÉTAIN.*



Dix-huit mois plus tard, quatre parlementaires du département refusent de donner des pouvoirs constituants au maréchal PÉTAIN. Le Var, les Pyrénées-Orientales et le Rhône sont les seuls départements où les "non" l'emportent. Présentons ces parlementaires.



Henry SÉNÈS, né en 1877, fils d'une vieille famille républicaine, héritier d'un Var qui résista dès 1851, bachelier, devient viticulteur après avoir été sériculteur. Il a vécu l'échec économique de l'élevage des vers à soie. Ayant connu le front pendant la guerre, sa vie politique avait commencé dans une alliance avec un maire radical-socialiste qu'il élimine en 1912. Commence alors une confiance sans cesse renouvelée à la tête de la municipalité du **Muy** prolongée par un mandat au Conseil général à partir de 1919 où il se spécialise dans les secteurs financier et économique. Siégeant à la Chambre d'agriculture, très engagé dans la politique socialiste



du Front populaire, franc-maçon à la loge "L'Egalité" de Draguignan, il entretient de très bons rapports avec les élus du Nord-Est varois. Ainsi s'explique le choix de sa candidature au Sénat puis à la présidence du Conseil général. Au Sénat, il reste spécialisé dans l'agriculture. Il exprime toujours sa conviction qu'il faut défendre la République.



Joseph COLLOMP, né en 1865, fils d'un cordonnier de Flayosc, exerce le métier de son père et épouse une institutrice, militante active de l'Amicale. Sanctionnée, elle est déplacée à Gonfaron. Socialiste, libre penseur, proche du député Maurice ALLARD, élu, dans le canton du Luc, au Conseil général en 1898, il en est le benjamin. Commerçant à **Draguignan**, rap-



pelant constamment qu'il appartient au socialisme révolutionnaire, il devient conseiller municipal puis adjoint aux côtés du maire Gustave FOURMENT qu'il remplace souvent. Son fils soldat meurt au combat ce qui renforce son antimilitarisme et son engagement en faveur de la paix. Franc-maçon lui aussi dans la loge "L'Egalité", il devient maire socialiste SFIO de Draguignan en 1925. Resté à la SFIO en 1933 à la différence de Gustave Fourment, conseiller général du canton de Comps, il apparaît comme le seul socialiste susceptible de résister à la poussée communiste. Bien qu'âgé, il est élu député du Front populaire.



Plus jeune, né en 1889, fils de commerçants d'origines italiennes, **Michel ZUNINO** tient un commerce de vins. Il combat pendant la guerre. Petit producteur de vins, futur président de la coopérative vinicole, il devient conseiller municipal socialiste SFIO de **La Garde** puis maire. Il milite peu au Parti jusqu'à la crise politique interne de 1933. Ses fonctions



Michel ZUNINO

l'obligent à participer à la vie de son parti où il demeura. Membre du comité fédéral, secrétaire de la fédération des municipalités socialistes, franc-maçon (loge "L'Action écossaise", Grande Loge de France), il est élu conseiller général en 1934. Très actif politiquement, en accord avec la logique unitaire du Front populaire, il signa l'appel commun, au nom du Parti socialiste SFIO, avec le Parti communiste en août 1935, adressé aux élus pour qu'ils rallient le Front populaire. Peu à peu, progresse un "esprit ZUNINO" fait de louvoisements successifs, de dialogues débouchant sur des actions possibles car admises par tous. Partisan des analyses de BLUM, élu député, il s'impose dans les débats internes influencés par le pacifisme.



René RENOULT

Né en 1867 à Paris dans un milieu bourgeois républicain, étudiant en droit, avocat, **René RENOULT** fréquente la jeunesse acquise aux idées républicaines et pénètre dans les milieux politiques républicains. Chef du cabinet du président de la Chambre des députés, député de la Haute-Saône à Lure en 1902, battu en 1919, il est imposé par **CLEMENCEAU** sénateur du Var qui se retire de la vie politique. Dirigeant du Parti radical-socialiste, franc-maçon, huit fois ministre dont ministre de l'Intérieur, il est au cœur de nombreuses réflexions et décisions dans les domaines économique, social et juridique (lois sur les retraites ouvrières, sur l'impôt sur le revenu, extension des droits de la femme mariée). Ses priorités ont toujours été la défense des principes laïques et républicains. Auteur de la formule "Pas d'ennemis à gauche ! Nous entendons travailler sans distinction, ni exclusive d'aucune sorte", il devint une des cibles des mouvements conservateurs et d'extrême-droite au moment de

l'affaire STAVISKY. Son souci constant reste la défense des principes laïques et républicains chers au parti radical, dont il fut un des premiers présidents en 1903. Il veut une politique de fermeté face à HITLER et à MUSSOLINI et une entente concertée avec la Grande-Bretagne. Lors du congrès départemental du Parti radical et radical socialiste à Carnoules le 21 avril 1940, il condamne l' "effroyable responsabilité de proposer de signer un traité de paix avec les dirigeants actuels du Reich" et amplifier "notre grand effort de guerre".



APRES LA DEFAITE MILITAIRE, LE RECOURS A PETAIN.

Le 10 mai 1940 commence une "guerre-éclair stupéfiante"¹. La France s'écroule. De très nombreux Français des régions septentrionales piétinent vers les régions méridionales. Le monde politique dérouté ou complice s'éparpille. Pourtant à Toulon, le 17 juin, le Préfet maritime annonce que malgré le succès des adversaires, la guerre n'est pas terminée. Le maréchal PÉTAÏN, entré au gouvernement le 18 mai comme vice-président du conseil, remplace Paul REYNAUD à la présidence du Conseil le 16 juin. Pierre LAVAL, parlementaire, maintenant vice-président du conseil, le 23 juin, poursuit le travail de sape des institutions républicaines et projette, avec la grande majorité des parlementaires, de donner à PÉTAÏN les pleins pouvoirs constitutionnels. Pour cela il fait réunir l'Assemblée nationale regroupant sénateurs et députés.



Maréchal PÉTAÏN

¹ Jean-Pierre AZÉMA, *De Munich à la Libération 1938-1944*, Paris, Le Seuil, t. 14 de la Nouvelle histoire de la France contemporaine, 1979, p. 56.

Depuis la défaite et l'armistice, désorienté, ZUNINO doute. Parti de La Garde pour rejoindre en voiture COLLOMP et SÈNÈS, il se demande s'il ne va pas s'incliner. Il confie à sa belle-fille qui conduit : *"Je veux une réforme de la Constitution, mais jamais, ne serait-ce au péril de ma liberté, je ne leur accorderai les pleins pouvoirs"*. Dans la voiture qui les emmène à Vichy, SÈNÈS et COLLOMP expriment dès le début leur hostilité au régime qui s'annonce. ZUNINO, après avoir hésité à se prononcer, finit par décider de refuser la fin de la République.

Le 7 juillet, le conseil des ministres adopte le projet de résolution donnant à PÉTAIN, président du conseil, le pouvoir "de promulguer, par un ou plusieurs actes, la nouvelle Constitution de l'Etat français". Le texte évoque la ratification de la nouvelle constitution "par les Assemblées qu'elle aura créées".

Chaque chambre se réunit séparément en session extraordinaire le mardi 9 juillet. Les députés réunis écoutent leur président Édouard HERRIOT qui, après avoir déploré la mort au combat de députés, assure que les responsabilités de la défaite *"sont de divers ordres"* et ajoute que *"l'heure de la justice viendra. La France la voudra sévère, exacte, impartiale"*. Certes, sans renoncer au regroupement autour du maréchal PÉTAIN, il estime que les principes de la République *"gardent toute leur vertu"* et



demande un examen par la commission du suffrage universel du projet gouvernemental. Aucun des députés varois n'en fait partie. Cette dernière "déclare qu'il y a lieu de réviser les lois constitutionnelles". Elle décide à la quasi-unanimité que la discussion de fond doit se dérouler dans le cadre de l'Assemblée nationale. Donc les deux députés varois se prononcent dans ce sens.

Le Sénat est saisi du dépôt par **Pierre LAVAL** du projet de résolution tendant à réviser les lois constitutionnelles. Le président Jules JEANNENEY, en ouvrant la séance, évoque le *"désastre"*, les *"populations meurtries"*, avant d'exprimer une *"pleine reconnaissance"* au maréchal PÉTAIN. Pour *"épargner à nos enfants le lamentable héritage que nous allons leur laisser"*, il faudra, selon lui, *"plus de vigilance que nous avons fait"*. Il propose la discussion immédiate du projet après examen de la commission de législation civile et criminelle. Lors des discussions de la commission de législation civile et criminelle du Sénat, René RENOULT questionne LAVAL pour savoir *"comment serait ratifiée par la Nation la constitution que PÉTAIN s'engageait à promulguer"*. La question reste sans réponse. L'absence de ratification par les assemblées issues du suffrage universel signifie la fin du régime républicain.



Marcel ASTIER

Le lendemain, lors de la séance de l'Assemblée nationale, salle du théâtre du casino de Vichy, après une longue discussion sur la procédure de vote, le projet se résume à donner au gouvernement du maréchal PÉTAIN la mission de "promulguer, par un ou plusieurs actes, une nouvelle constitution de l'Etat français" qui devra "garantir les droits du travail, de la famille et de la patrie". Le texte voté précise que cette constitution "sera ratifiée par la nation et appliquée par les assemblées qu'elle aura créées." Aucun débat ne suit. Une très forte majorité l'adopte (569 pour, 20 abstentions) alors que 80 parlementaires s'opposent, dont les quatre Varois. Marius ESCARTEFIGUE et Gustave FOURMENT votent pour. Et le sénateur de l'Ardèche Marcel ASTIER s'écrie *"Vive la République quand même !"*¹



Le lendemain, Philippe PÉTAIN devient chef de l'Etat.

¹ Ces citations viennent des procès-verbaux du *Journal officiel* des 9 et 10 juillet 1940.



Expliquant son vote, René RENOULT, en 1945, écrit : *"Mon vote avait deux significations : je refusais d'admettre la défaite de la France car j'avais la conviction que la guerre ne faisait que commencer et qu'elle se terminerait par la défaite D'HITLER. D'autre part, j'affirmais mon attachement indéfectible à la République, visiblement menacée par le pouvoir que LAVAL nous demandait d'accorder au maréchal PÉTAINE"*.

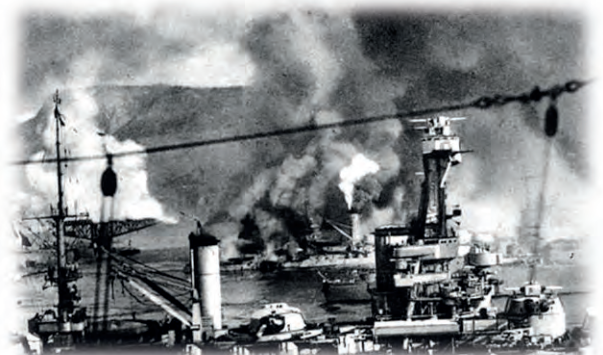


Plus tard, **Joseph PAUL-BONCOUR**, alors sénateur du Loir-et-Cher qui préside les "Quatre-vingts" créé à la fin de 1943, résume les raisons de cet abandon des parlementaires qu'il qualifie de "suicide par persuasion"¹. Après l' "armistice honteux [...]", les parlementaires lâches s'imaginaient pouvoir se prémunir, par leur servilité, contre l'impopularité" d'autant que se préparait "une entreprise ténébreuse d'étranglement de la République et de capitulation [...] au profit du pouvoir personnel de maréchal PÉTAINE était supérieurement conduite par ce malheureux LAVAL [...], tous étaient emportés par une psychose de peur". Mais peur de quoi, "d'un *pronunciamento*", d'un "coup d'état" ?

UN VAR VERS LE PETAINISME.

Le Petit Var, journal quotidien, prépare l'opinion publique au soutien populaire à la nouvelle orientation car il faudra adapter l'économie varoise à la nouvelle politique qui s'impose en Europe. On espère le retour rapide des militaires démobilisés. Dans la semi-illégalité, des militants espèrent rassembler ceux qui ont cessé de lutter et de résister, parmi eux Henri MICHEL, socialiste SFIO, professeur au lycée de Toulon sur le point d'être démobilisé dans l'armée de l'air à Marignane. Inversement, en septembre 1940, se constitue à Toulon un comité de la Révolution nationale. Un de ses dirigeants les plus actifs est l'avocat toulonnais Édouard LE BELLEGOU, ancien président du cercle Victor BREMOND, qui, en 1937 a rejoint la SFIO.

D'autre part, l'engagement dans la guerre de la Grande-Bretagne apparaît très vite illusoire comme le prouve, du 3 au 6 juillet, l'action de la marine anglaise à **Mers-el-Kébir** contre la flotte française. L'anglophobie propre à la marine s'étend dans le département.



¹ Arch. Nat., 425AP/1, fonds R. RENOULT, *Livre des souvenirs*.

Pendant ces journées, les soutiens au Maréchal PÉTAIN s'organisent. La Légion des combattants commence à s'organiser et des municipalités de gauche effacent les noms des artères baptisées quelques années avant pour honorer les hommes et femmes de gauche. Le 4 décembre, le maréchal PÉTAIN est acclamé à Toulon. Le Var rouge blanchit !

LE DEVENIR DE CES PARLEMENTAIRES VAROIS QUI SE SONT AFFIRMÉS "REPUBLICAINS".

Que font-ils pendant la guerre et après la Libération ?



La municipalité du Muy étant suspendue le 22 novembre 1940, comme beaucoup d'anciens combattants, **Henry SÉNÈS** fait partie de la Légion mais en est exclu très vite. Démis d'office de l'Ordre de la Légion d'honneur en novembre 1941, il participe au congrès du Comité d'action socialiste à Lyon en 1941 où se reconstitue clandestinement le Parti socialiste SFIO. Mais il refuse l'action des divers mouvements de la Résistance. Il reprend une activité sur le plan local en février 1944, se contentant seulement de recruter pour réorganiser le Parti socialiste SFIO. Quand le débarquement se produit, le 15 août 1944, il se montre plus actif mais se heurte aux Résistants locaux communistes. En 1945, à la veille des élections municipales, lors d'une réunion publique, le plancher de la salle s'écroule entraînant une centaine de blessés. La liste socialiste qu'il conduit l'emporte et il devient maire et ne se représente pas en 1947. Il perd l'élection cantonale en septembre 1945, battu par le communiste Antoine FOUCARD. Il refuse de célébrer l'unité des forces républicaines et résistantes, comme le demande le gouvernement, le 14 juillet 1946. Ce refus alimente les critiques des résistants et des communistes. Sa carrière était ainsi écourtée alors que rien n'indiquait qu'il ne pouvait pas continuer à s'identifier avec le Var rouge, c'est-à-dire modéré, républicain, aux vives controverses. Il faut attendre le 14 juillet 2000, pour qu'une esplanade Sénès corrige sa mise à l'écart au lendemain de la guerre qui constitua une des grandes surprises politiques.

Joseph COLLOMP fut suspendu de ses fonctions de maire de Draguignan le 11 décembre 1940. En février 1942, il écrit au commissaire du Gouvernement chargé de régulariser les allocations de retraite des députés. Il déclare exploiter une propriété de quatorze hectares dont dix occupés de vignes, d'oliviers et de terres labourables, le reste étant boisé. Une réponse positive lui valut un complément de ressources. Expulsé par les autorités allemandes, à la Libération, il préside la délégation spéciale mise en place le 18 août 1944 à Draguignan, refuse de conduire la liste patronnée par la SFIO et le Mouvement de Libération nationale aux élections municipales d'avril 1945. Un an plus tard, il meurt.



Quand la Légion des combattants se forme à La Garde, le maire, **Michel ZUNINO**, après avoir dissous l'association d'anciens combattants dont il était le vice-président, donne son adhésion personnelle mais ne demanda pas aux conseillers municipaux ou à la population de faire de même. Cette adhésion lui fut conseillée par le responsable de la section socialiste SFIO pour ménager les forces de droite qui voulaient s'emparer de la mairie. Il fit aussi enlever les plaques des rues Salengro ou Barbusse. Avec ses autres conseillers, la démission collective intervenait en avril 1941. En 1942, il se rapprocha des communistes résistants dans le Front national. Membre du comité du Front national pour la zone Sud, il participa au mouvement en Ardèche-Savoie en raison de ses compétences militaires. A la Libération, il présidait le Front national dans le Var. Le Parti socialiste SFIO ne le réintégra pas. Redevenu maire de La Garde, soutenu par les communistes, il fut battu aux élections cantonales par un socialiste mais récupéra son siège en 1949 avant de le reperdre en 1955. Candidat sur la liste communiste en position



éligible, aux élections de l'Assemblée nationale constituante, il adhéra au Parti communiste français. Il fut réélu député dès 1945 et sans cesse jusqu'en 1956, année où il ne représenta pas. Il décéda en 1958.

L'ancien sénateur **René RENOULT** se retira avec son épouse dans les Hautes-Alpes en raison de son état de santé. Très surveillé, il refusa de se cacher et se tint à l'écart des engagements politiques. Pourtant au début de 1944, la répression s'accéléra. La police allemande, le 17 janvier, procéda à son arrestation. Avec son épouse et sa belle-mère, il fut emprisonné aux Baumettes à Marseille. Aucune raison n'apparaît dans les archives. Libéré le 5 juin, il regagna son domicile rue La Boétie à Paris, demeurant jusqu'à la libération sous une surveillance étroite des Allemands. Désigné par les 80 comme juré à la Haute Cour de Justice, il participa notamment aux procès de Pétain et de Laval. Il meurt en avril 1946. Ses obsèques furent civiles au cimetière Montparnasse.



Pour que renaisse une France forte

569 voix contre 80 sur 649 votants

C'est à cette imposante majorité que l'Assemblée nationale, réunie à Vichy, a accordé TOUS POUVOIRS AU MARECHAL PETAIN POUR REVISER LA CONSTITUTION

Cette nouvelle Constitution, qui devra garantir les droits de la Famille, du Travail et de la Patrie, sera soumise ultérieurement à la ratification de la Nation



Le Maréchal PETAIN

D'un de nos écrivains spéciaux, Léopold BLOND...
L'Assemblée nationale, réunie à Vichy, a accordé TOUS POUVOIRS AU MARECHAL PETAIN POUR REVISER LA CONSTITUTION. Ce vote, qui a eu lieu le 10 juillet 1940, a été l'aboutissement d'une série de discussions et de débats qui ont duré plusieurs jours. Les députés ont été divisés en deux camps : les partisans de la République et les partisans du régime de Vichy. Le vote a été très serré, avec 569 voix contre 80 sur 649 votants. Ce vote a permis au Maréchal Pétain de prendre les mesures nécessaires pour la défense de la France et pour la réorganisation du pays.

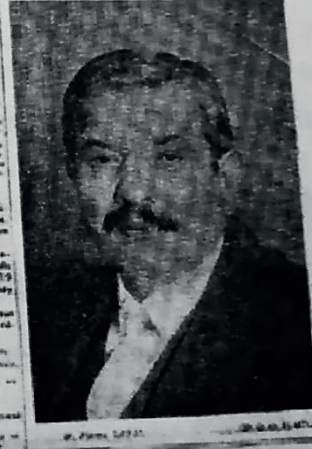
LA SÉANCE

La séance a été ouverte à 10 heures par le Président de l'Assemblée nationale, M. Luchaire. Le Maréchal Pétain a pris la parole et a exposé les raisons qui l'ont poussé à demander l'adoption de la nouvelle Constitution. Il a souligné la nécessité de réorganiser le pays et de garantir la continuité de l'État. L'Assemblée a voté à l'unanimité la confiance au Maréchal Pétain et a adopté la nouvelle Constitution.

Le vote a été très serré, avec 569 voix contre 80 sur 649 votants. Ce vote a permis au Maréchal Pétain de prendre les mesures nécessaires pour la défense de la France et pour la réorganisation du pays. L'Assemblée nationale a été réunie à Vichy, dans le Grand Hôtel de la ville. Le vote a eu lieu dans une atmosphère de tension et de suspense. Les députés ont été divisés en deux camps : les partisans de la République et les partisans du régime de Vichy. Le vote a été très serré, avec 569 voix contre 80 sur 649 votants. Ce vote a permis au Maréchal Pétain de prendre les mesures nécessaires pour la défense de la France et pour la réorganisation du pays.

M. Bonin-Champeaux conclut à l'adoption du projet

M. Bonin-Champeaux a conclu à l'adoption du projet de Constitution. Il a souligné la nécessité de réorganiser le pays et de garantir la continuité de l'État. L'Assemblée a voté à l'unanimité la confiance au Maréchal Pétain et a adopté la nouvelle Constitution.



M. Bonin-Champeaux

LE VOTE

Les 569 voix ont été accordées au Maréchal Pétain pour qu'il prenne tous les pouvoirs nécessaires à la réorganisation du pays. Ce vote a été l'aboutissement d'une série de discussions et de débats qui ont duré plusieurs jours. Les députés ont été divisés en deux camps : les partisans de la République et les partisans du régime de Vichy. Le vote a été très serré, avec 569 voix contre 80 sur 649 votants. Ce vote a permis au Maréchal Pétain de prendre les mesures nécessaires pour la défense de la France et pour la réorganisation du pays.

Le texte de la résolution adoptée

A l'Est de Malte
UNE ESCADRE ANGLAISE
LIVRE COMBAT

En conclusion, les élus varois, sans les communistes, correspondent bien à ce que fut le Var rouge de la fin des années 1800 au milieu des années 1900. Avant tout ce lieu d'ancrage de l'affirmation républicaine n'admet pas les compromis. La diversité professionnelle ou politique n'empêche pas le rassemblement sur la nature du régime. L'attachement à la République sert de point de ralliement. Quand elle est menacée, l'engagement viscéral se manifeste, avec des différences entre le Var intérieur et la partie méridionale plus diversifiée. Mais il faudrait un échantillon plus important pour en déduire que le brassage des responsables politiques et de leurs bases amène des hésitations, voire des renoncements. Par exemple, les quatre opposants varois sont tous francs-maçons, trois du Grand-Orient, un de la Grande Loge. Pourtant il serait faux d'imaginer une intervention concertée d'autant que cette unanimité ne se reproduit pas. Il s'agit bien d'un engagement profond en faveur de la République. Le renouvellement du corps électoral par les déplacements migratoires, par l'intégration dans la société active intéresse avant tout les migrants en attendant les bouleversements provoqués par les conséquences de l'évolution des populations de l'empire colonial et l'abandon de la préférence masculine. De telles ouvertures quantitatives accompagnent les effets du vieillissement et des bouleversements. A une société de travailleurs respectant les traditions, les pensées héritées des engagements des anciens, dans le Var, après la Seconde Guerre mondiale, d'autres enjeux socio-politiques se confirment.

Jean-Marie GUILLON s'interrogeait en 1994 : ce vote serait-il "l'ultime raidissement d'hommes qui n'admettent ni la fin de la République qu'ils incarnent, ni leur échec politique ?" ¹. Cette remarque pourrait être complétée par les conséquences de l'affrontement de conceptions politico-économiques découlant de crises économiques. Les crises créées par la révolution industrielle amenant un repli vers des solutions uniquement politiques peuvent se traduire par des tentatives de destruction des équilibres politiques résultant des luttes nationales et locales. Ces identifications à une tradition politique se fragilisent et peuvent conduire à des replis vers des solutions non directement politiques, comme les révolutions consumériste puis écologique. Face à ces tendances, les choix politiques ou idéologiques peuvent être relégués, donc relevant de conjectures souvent contestées. La recherche historique aide à expliquer les résistances à des évolutions lentes et aux accélérations imposées par la modification des rapports de forces.

¹ Le Var, la guerre, la Résistance 1939-1945, ouvrage édité par le Conseil général lors du 50^e anniversaire du débarquement de Provence et de la Libération du Var, 1994, p. 9.

TOUSSAINT MERLE : UN MAIRE DANS SA VILLE (1947-1969).

Par Bernard SASSO.

Le 24 mai 1969, près de la place Ledru-Rollin, le maire de La Seyne, Toussaint MERLE, s'effondrait, victime d'une crise cardiaque. Il allait décéder peu après. Ses obsèques, de l'avenue Gagarine au port furent suivies par plusieurs milliers de personnes. Toussaint MERLE naquit le



31 mars 1911 à La Seyne-sur-Mer au n° 76 rue Victor Hugo. Il était l'unique enfant d'un père chef-ouvrier à l'atelier de serrurerie des FCM et d'une mère originaire de Buti. Dans une conférence donnée le 19 février 1966 devant la

Société des Amis de La Seyne Ancienne et Moderne il parlera avec affection et tendresse de ces rues seynoises où s'était déroulée son enfance. Le militant politique n'était cependant jamais loin quand il évoquait la figure de son grand-père, ouvrier outilleur aux Forges et Chantiers de la Méditerranée, "illettré, mais intelligent, pauvre mais heureux", licencié à 65 ans (1920) car ayant atteint la limite d'âge, se souvenait Toussaint MERLE :

"Nous devons, à cette enfance, d'être devenus les hommes que nous sommes. Nous avons trouvé, dans ces premières années, les éléments essentiels de notre vie à venir. Si la conscience, la volonté, l'amour de nos parents, nous ont permis de nous élever quelque peu, ces premières années nous ont dispensé un enseignement majeur : ne jamais oublier la classe ouvrière dont nous sommes issus. Car la classe ouvrière vivait, riait, luttait et souffrait dans ces rues, avec ses qualités, avec ses défauts. Nous le sentions confusément. Plus tard, nous l'avons compris nettement".

Il évoquait aussi une grève opposant les ouvriers à la direction des Chantiers. Un grand meeting avait été convoqué à la Bourse du Travail : *"Permettez-moi de le dire : depuis ces journées, je ne peux plus entendre chanter l'Internationale sans éprouver une profonde émotion. Elle correspond encore, et toujours, à la grande secousse qui agitait l'enfant de 10 ans lorsque, quotidiennement, ce chant retentissait à la fin de chaque réunion, sortant de centaines de poitrines".*



T. MERLE debout, deuxième en partant de la droite

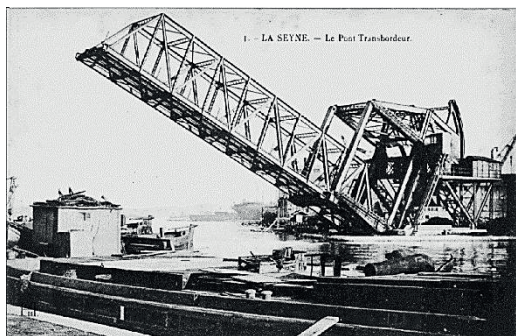
Elève de l'école Martini il fut admis en 1928 à l'Ecole Normale Supérieure à Draguignan et à sa sortie, trois ans plus tard, il est d'abord affecté à Collobrières (1932-1935), à Montmeyan (1935-1938), à Ollioules puis enfin en 1939 à La Seyne. Marius AUTRAN qui fut son condisciple à Draguignan écrit à ce sujet : *"Partout où il exerça, il a laissé le souvenir d'un bon maître. Ses qualités pédagogiques s'affirmèrent dès ses débuts... et pourtant, comme il se plaisait souvent à le répéter, cette carrière d'instituteur, ce n'est pas lui qui l'avait choisie".*

Il ne semble pas, cependant, avoir été très heureux dans ce choix comme il le dira dans une autre conférence donnée là aussi aux *Amis de la Seyne Ancienne et Moderne* le 8 avril 1968 et intitulée "La vocation d'un Maître d'école". Il semble même avoir été non seulement un normalien amer

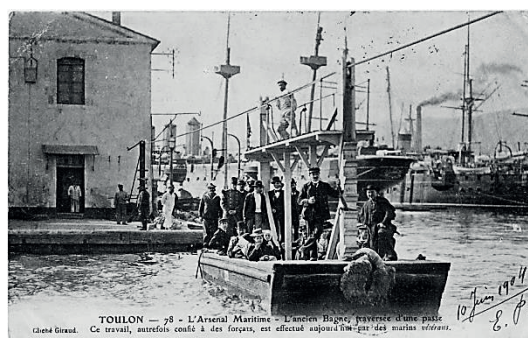
mais aussi un instituteur déçu. Sur sa candidature à l'Ecole Normale il disait : *"Je ne me sentais pas concerné, mais j'étais incapable d'apporter une réponse à cette indifférence [...] Après le certificat d'études je n'avais pas décidé de continuer l'école primaire supérieure. Après le brevet élémentaire, je n'avais pas décidé d'affronter ce concours d'entrée à l'Ecole Normale d'instituteurs, je n'avais rien décidé ; j'avais obéi. Et obéir, ce n'est pas forcément accepter".* Pourquoi cette indifférence ? C'est que MERLE se sentait lié à ses origines ouvrières dont il croyait que l'école allait le séparer. Une école qui selon lui *"constamment ignorait la vie de la classe ouvrière varoise [...]".* Comme si l'école de la République se proposait un but, s'efforçait sans cesse de l'atteindre : *d'abord, isoler les fils d'ouvriers qu'elle accueille dans son sein ; ensuite les désorienter pour mieux les orienter ensuite".*

Son succès à l'entrée à l'École Normale aurait pu s'avérer une malchance : "Pour un fils d'ouvrier, la faillite arrive quand, volontairement ou involontairement il ferme son cœur à ses origines, il chasse ses origines de son esprit. C'est à la fois une mauvaise affaire et une affaire malhonnête quelles que soient les apparences".

Dites à un an de sa mort et après son départ à la retraite en 1966, ces confidences ont tout l'air d'un regard désenchanté sur ce que fut un parcours de vie même si s'affirme toujours une conviction politique inébranlable. Mais faut-il voir chez ce fin politique rompu aux luttes partisans dans une période où celles-ci étaient autrement dures, qu'amertume, crainte de rupture avec son milieu social d'origine et affirmations, par-delà celles-ci d'attachement indéfectible à la classe ouvrière ? On peut se poser la question. Ne doit-on pas à travers ces affirmations y voir une réponse cinglante à ceux qui à l'intérieur de son propre parti le taxaient d'opportunisme ? Nous évoquerons cela plus loin. Ce qui est sûr c'est que nous sommes avec ces propos loin des légendaires "Hussards Noirs" de la République évoqués par Charles PÉGUY : "Cette Ecole normale semblait un régiment inépuisable. Elle était comme un immense dépôt, gouvernemental, de jeunesse et de civisme. Le gouvernement de la République était chargé de nous fournir tant de sérieux [...]. Ces instituteurs étaient sortis du peuple, fils d'ouvriers, mais surtout de paysans et de petits propriétaires [...]. Ils restaient le même peuple...".



Quelle était la ville où Toussaint MERLE passa sa jeunesse et son adolescence ? A cette époque La Seyne était une ville essentiellement ouvrière. Deux entreprises concentraient la majorité des emplois : les FCM et l'Arsenal de Toulon. La dépendance de la ville avec ces deux grands pôles industriels était très forte. Les commandes (en particulier celles de l'Etat) en régulaient la vie sociale, économique et commerciale.



Dès avant 1914, la ville compte des socialistes au Conseil Municipal.

Puis après la Première guerre mondiale la section SFIO domine la vie politique locale. Elle est dominée par la figure de **Pierre RENAUEL**, fidèle compagnon de JAURÈS, député de la ville jusqu'à sa mort en 1935. Le Parti Communiste connaît cependant une rapide progression. Dès 1922, un bloc d'électeurs lui est fidèle et entre 1928 et 1936 où il présente des listes complètes autour de François CRESP, il triple ses voix aux élections municipales.

La scission de 1933 dans le Parti Socialiste SFIO qui voit la figure emblématique du socialisme varois Pierre RENAUEL participer à la fondation du PSF, ouvre un boulevard électoral à l'expansion communiste. En juin 1935, à la suite du décès brutal de RENAUEL, **Jean BARTOLINI** est élu député confirmant la force du PC dans la ville. Il sera facilement réélu en 1936 lors des élections qui verront la victoire du Front Populaire. Ce succès est célébré comme il se doit. Sur les façades du siège du Parti Communiste, place Bourradet, entre les drapeaux tricolores et les drapeaux rouges, un tableau représente une guillotine avec cette légende : "1936, Souviens-toi, 1789 : la Royauté, Demain le Capitalisme".

En 1932 Toussaint MERLE avait adhéré à la SFIO peut être sous l'influence du directeur de l'école de Collobrières. L'année suivante il épousa Marie-Louise DUFOURG née en 1913, fille de deux Pyrénéens installés à La Seyne, elle aussi institutrice et qui avait débuté sa carrière à Montmeyan où MERLE avait été nommé en 1935.

MERLE est mobilisé en août 1939 et part à Antibes dans les Chasseurs Alpains. Après l'armistice, il reprit son poste d'instituteur à La Seyne. C'est là qu'il prend contact avec les militants communistes locaux et en mai 1941 il rejoint le Parti Communiste clandestin. Il dira à ce sujet : "Alors, plus de rêverie indéfinie, plus de mélancolie persistante, plus d'attente confuse, plus de chemins différents pour le cœur et l'esprit..., j'étais sur la seule voie valable, celle qui m'avait ramené aux travailleurs vivant dans mes rues, aux travailleurs, mes camarades, de l'école communale, aux travailleurs, les "constructeurs de navire", origine de ma famille".



VILLE DE LA SEYNE-SUR-MER	
ÉLECTIONS MUNICIPALES 1935	
Parti Communiste	
LISTE	
DU	
BLOC OUVRIER et PAYSAN	
CRESP François, Artisan.	
BARAILLER Jean, Cheminot.	
MARTIN Auguste, Commerçant.	
ARMANDO Esprit, Ouvrier menuisier.	
REVEST Joseph, Ouvrier du port.	
JUNOD Léon, Comptable.	
GALLI Ernest, Ouvrier pâtisier.	
IVALDI Baptiste, Artisan.	
BARATTAPIANA Dominique, Facteur des Postes en retraite.	
ETIENNE Victor, Employé.	
LÉPIDI Alexis, Ouvrier typographe.	
BUCUP Albert, Pêcheur.	
ROUVIERE Hicré, Artisan.	
CASANOVA Jacques, Ouvrier riveur.	
COTON Edouard, Mécanicien.	
LION Martin, Ouvrier du Port.	
JULIEN Abel, Charcutier.	
MOUTTE Baptiste, Paysan.	
RIEU Joseph, Interprète maritime en retraite.	
REVERDITTO Etienne, Ouvrier maçon.	
VIDAL Henri, Cheminot.	
GERARD André, Commerçant.	
MOUCHE Henri, Ouvrier du Port.	



Dr SAUVET

Le début de la Seconde guerre mondiale est difficile pour le PC. Suite au pacte germano-soviétique, le parti a été dissous ainsi que les organisations qu'il anime. La reconstitution clandestine du parti se fait lentement et les premiers noyaux sont isolés même si à partir de novembre 1940, le premier journal clandestin varois *L'Humanité du Var* est diffusé par quelques militants. Il faut attendre 1942 pour que le parti sorte de son isolement avec la création du Front National (de lutte pour l'indépendance de la France) qui attire les résistants de divers milieux. On y retrouve ainsi le futur maire le Dr SAUVET (catholique) mais aussi des militants communistes comme ou Toussaint MERLE. Désormais les diffusions de tracts se font plus régulières et plus nombreuses. Mais le véritable renforcement de la résistance communiste se situe en août 1943 quand apparaissent deux feuilles qui vont désormais être publiées avec

une certaine régularité. L'une émane de la section PC *L'Echo Seynois* rédigé par Toussaint Merle devenu l'un des membres de la direction locale.

A partir de novembre 1943 les bombardements de Toulon par l'aviation alliée commencent. Les autorités imposent des départs obligatoires de toutes les personnes "non indispensables" en particulier les enfants et les écoliers. Ces départs vers des départements d'accueil (Drome, Isère, Savoie) s'accroissent quand les avions alliés prennent pour cible La Seyne.

MERLE rejoint alors Chamonix où il accompagne ses élèves. En Savoie il reprend ses activités de résistance. Au début de 1945 il devient président du comité de libération de Chamonix et il est désigné secrétaire fédéral du Parti pour la Haute-Savoie.



Marius AUTRAN

Fin août 1944 La Seyne est libérée mais en grand partie détruite (4033 immeubles et maisons sont endommagés et 277 sont totalement détruits sur 5902 bâtiments). Les problèmes à résoudre sont considérables : le ravitaillement de la population bien sûr mais aussi les questions d'hygiène. On assiste à cette période à un accroissement considérable de la tuberculose.

La section du PC et le Comité de Libération dont Pierre FRAYSSE est le président appellent la population à participer à "une épuration juste mais inflexible". Elle va viser principalement l'ancien adjoint SFIO Albert LAMARQUE comparé par *Rouge Midi* en juillet 1944 à



GOEBBELS et accusé de s'être "vauté dans la collaboration". En octobre 1944 une délégation municipale dirigée par le Dr SAUVET a été mise en place.

Toussaint MERLE est lui revenu dans le Var peu après, se mettant en congé de l'Education Nationale. Fin septembre 1945 il est devenu conseiller général du canton de La Seyne. Cette élection a suivi de près la victoire de la liste du Docteur SAUVET aux élections municipales d'avril-mai 1945.

Celles-ci ont opposé la large coalition menée par le PC (Union Républicaine antifasciste) à la SFIO conduite par Albert LAMARQUE. L'échec socialiste a été sans appel. L'Union Républicaine antifasciste a obtenu entre 7237 et 4883 voix, pour une moyenne de 2540 voix à la liste SFIO qui n'a réussi qu'à sauver Saint-Mandrier. Le Dr SAUVET reste maire d'une équipe composite où figure Pierre FRAYSSE (radical), Désiré REYNAUD pour la Droite républicaine, Léon MARY pour le PC. Le Parti Communiste est le vrai vainqueur des élections, ayant profondément renouvelé ses cadres militants. Ainsi plusieurs d'entre eux ont des responsabilités fédérales : Toussaint MERLE est secrétaire à la propagande, Philippe GIOVANNINI est lui aussi secrétaire fédéral. Signe indéniable que la ville est devenue le principal bastion du PC varois : le congrès fédéral s'y tient en juin 1945.



Albert LAMARQUE

En juin 1946, Toussaint MERLE était en quatrième position pour les élections à la seconde Assemblée Constituante sur la "Liste Communiste et d'Union Républicaine et Résistante". Aux premières places, deux figures majeures de la politique varoise (qui seront élues) : Jean BARTOLINI et Michel ZUNINO.

On le voit, à peine dans sa haute trentaine, Toussaint MERLE est déjà une figure marquante du communisme varois. Cependant il va essayer un nouvel échec lors des élections législatives qui ont lieu en novembre 1946 et qui voient la réélection des cinq députés sortants (deux communistes, deux socialistes et un MRP). Mais moins de trois semaines plus tard il est élu au Conseil de la République (équivalent du Sénat actuel).



Philippe GIOVANNINI



Il arrive premier devant le socialiste Edouard SOLDANI. En octobre 1947 il est élu maire de La Seyne et sera réélu en juin 1950 (cela après la dissolution du conseil municipal seynoïse suite à la création en commune de Saint-Mandrier) et en mai 1953. Lors de cette dernière élection il bat la liste SFIO conduite par Albert LAMARQUE. En 1955, MERLE est réélu Conseiller Général.

Lors des élections législatives du début janvier 1956, 7 listes sont en compétition dans le Var dans un scrutin proportionnel par liste départementale. Cette fois MERLE est second sur la liste communiste derrière Jean BARTOLINI.

La campagne communiste à La Seyne met en avant les réalisations municipales entre 1947 et 1955. Dans le domaine scolaire la création de 23 nouvelles classes, la construction de l'école Renan, la gratuité des fournitures de l'école maternelle au baccalauréat. Dans celui de l'enfance et de la jeunesse l'école municipale des sports. Dans celui des personnes âgées (en 1956 on disait les "Vieux et les Vieilles") la construction du Foyer des Vieux, des secours mensuels en espèces. Pour les mal-logés (que le tract communiste affirmait être "sacrifiés par le gouvernement au profit des guerres coloniales du Viêt-Nam et d'Afrique du Nord"), la création de l'Office Municipal d'HLM. Le tract électoral citait aussi les réalisations dans le domaine de l'assainissement et des eaux pluviales mais aussi l'ouverture du Boulevard Staline. Trois ans plus tard viendra l'inauguration de l'Hôtel de Ville (janvier 1959) symbole de la dernière étape de la reconstruction de la ville.

Un domaine important n'est pas négligé par l'action municipale : la culture. Sous l'impulsion de Toussaint MERLE une politique culturelle forte va être mise en place. Pour cela des structures opérationnelles vont se succéder : Comité des Fêtes à partir de 1948, puis l'Office Municipal de la Culture et des Arts en 1967 et enfin le Service Municipal des Affaires Culturelles. La programmation culturelle du Comité des Fêtes est une suite de festivités (bals, feux d'artifice, manifestations sportives, etc.). A partir de 1953, était créé la "Nuit de La Seyne" qui accueillit de célèbres chanteurs (Line RENAUD, Charles TRENET, Luis MARIANO, Johnny HALLYDAY, etc.). Puis en 1959, avec l'inauguration de la salle des fêtes de l'Hôtel de Ville démarra une "Semaine des Arts" qui deviendra "Mois des Arts". La première exposition dans la salle des Fêtes fut celle du peintre Olive TAMARI en février 1959. A cette occasion, Toussaint MERLE parlera de cette inauguration comme d'un "point de départ d'une vie culturelle et artistique que notre ville ne connaît pas encore". Pendant toute



cette période, le poète Pierre CAMINADE allait jouer un rôle majeur dans la vie culturelle seynoïse. En 1960 enfin s'ouvrit l'Ecole des Beaux-arts.

La municipalité veut donc faire de La Seyne "un modèle, une vitrine". Cet objectif est clairement en adéquation avec la ligne politique impulsée par Maurice THOREZ, l'emblématique secrétaire général du PCF, ligne politique que rappelle le *Bulletin Municipal* de 1962: *"Les communistes investis de la confiance des électeurs et forts de l'appui des masses, transforment leurs promesses en actes et ils apportent de sensibles améliorations à la vie quotidienne de toutes les couches de la population laborieuse. Ces réalisations municipales permettent d'entrevoir quelles grandes œuvres les travailleurs de France, avec les Communistes à leur tête, mèneront à bien lorsqu'ils auront pris en main leurs propres destinées"*.



Pierre CAMINADE



Maurice THOREZ

A La Seyne la victoire communiste aux élections de 1956 est sans appel. La liste conduite par Jean BARTOLINI recueille plus de 55% des suffrages laissant loin derrière celle de la SFIO (18,9%) Pour l'ensemble du département les communistes recueillent 69 481 suffrages sur 198 616 suffrages exprimés (soit donc un peu moins de 30%). Ils ont deux députés (BARTOLINI et MERLE), les socialistes deux aussi (Jean CHARLOT et Frank ARNAL) et le Docteur PUY, ancien maire de Toulon, le seul représentant des Indépendants et Paysans à être élu.

Prenant sa place au Palais-Bourbon, Toussaint MERLE est nommé membre de la Commission de l'intérieur et de la Commission de la marine marchande et des pêches. Toussaint MERLE déposera au cours de cette législature écourtée deux textes, dont l'un est une proposition de résolution visant à favoriser l'exercice d'activités sportives dans les entreprises.



Guy MOLLET

Pendant ce temps en Algérie, la situation ne cesse de s'aggraver suite à l'insurrection FLN de novembre 1954. Le président COTY a chargé le socialiste Guy MOLLET de former le nouveau gouvernement. Lors du vote, le 5 février, seuls les poujadistes et la droite lui refusent l'investiture.

Le lendemain le Président du Conseil se rend à Alger où le Général CATROUX doit être nommé gouverneur général, ce que les Algérois refusent. Il y fut accueilli avec fracas et le soir même le Général CATROUX renonçait. En mars, les députés, communistes dans leur espoir d'un nouveau Front Populaire, votaient avec le gouvernement pour prendre par décret toutes mesures relatives au développement économique de l'Algérie ainsi qu'au rétablissement de l'ordre.

C'était la loi sur les pouvoirs spéciaux. La décision de Maurice THOREZ, secrétaire général du PCF, de

faire voter les "pouvoirs spéciaux" au gouvernement MOLLET allait choquer un grand nombre de militants et responsables communistes. Ce mécontentement communiste vis-à-vis de sa direction ira croissant avec deux événements majeurs



L'insurrection de Budapest

de cette année 1956 : la diffusion du rapport KHROUCHTCHEV sur les crimes de masse commis par STALINE. Plus grave encore sont les conséquences de

l'insurrection de Budapest d'octobre 1956 matée dans le sang par les troupes soviétiques. Le PCF approuve l'intervention. De violentes manifestations anticommunistes ont lieu. A Paris le 7 novembre plusieurs milliers de manifestants marchent sur le siège du Parti au coin de la Rue Le Peletier et du carrefour Château-d'Or. Ils réussissent à y pénétrer et à y mettre le feu. A Toulon, le lendemain, une tentative est faite de mettre le feu au siège

du Parti Communiste et plus de 800 ouvriers des FCM débrayent en solidarité avec les insurgés hongrois. Le journal de la Droite local, *Le Méridional* fit feu de tout-bois sur le sujet : "Notre ville doit être la seule ville de France où aucun drapeau ne fut mis en berne sur les frontons des édifices publics. Nous devons ce geste au sectarisme et à la soumission inconditionnelle à l'URSS de la majorité municipale". C'est Toussaint MERLE en personne qui répondit dans *Le Petit Varois* aux critiques venues de celui qu'il qualifiait du "fasciste COULET" (le journaliste du *Méridional*) et aux socialistes : "Nous parlons travaux comme ceux de l'hôtel de Ville, de la rue Condorcet, d'adductions d'eau. Ils répondent toujours "Hongrie". Nous parlons réalisations sociales pour lutter contre la maladie et la misère, comme l'aire de plein air qui va ouvrir incessamment. Ils répondent "Hongrie". Nous parlons logements comme ceux de la Rouve ou du quartier Peyron. Ils répondent toujours "Hongrie". Nous parlons impôts locaux et prix de l'eau. Ils répondent "Hongrie"."

Toussaint MERLE défendait d'autant plus l'action soviétique en Hongrie qu'il en était l'un des farouches partisans. Face à ces assauts, le PCF allait amplifier son combat contre le gouvernement Guy MOLLET. Celui-ci, aux côtés des Britanniques, s'était lancé à la fin octobre dans l'expédition du Canal de Suez suite à sa nationalisation par NASSER. D'autre part, suite au vote des "pouvoirs spéciaux", la guerre à outrance contre le FLN est menée par le gouvernement. Sur cette thématique, Toussaint MERLE et la majorité municipale n'hésitent pas à croiser le fer avec des opposants tout aussi décidés : "La municipalité, comme tous les Français se trouve aujourd'hui devant les difficultés nouvelles et multiples consécutives à la guerre d'Egypte : manque de carburant pour chauffer les écoles, le Centre Médico-social, l'hôpital ; raréfaction des matières premières indispensables aux travaux en cours : logements, écoles, adduction d'eau ; hausse rapide des prix qui bouleverse l'équilibre des marchés en cours d'exécution. [Ces difficultés]... sont la conséquence de la guerre d'Algérie et d'Egypte. Voilà ou mène une politique de réaction, de misère, de guerre voulue par la réaction ([...] et appliquée, malheureusement, par le secrétaire général du parti socialiste" écrit Toussaint MERLE.

Rapport KHROUCHTCHEV, invasion franco-britannique en Egypte, intervention soviétique en Hongrie et surtout politique algérienne de Guy MOLLET, les relations entre communistes et socialistes tant au niveau national que local étaient donc très tendues.



Statue détruite de Staline à Budapest (1956)



A La Seyne, les principaux représentants de la SFIO étaient Henri MIDON, artisan, interné politique, médaille de la Résistance, correspondant local du journal socialiste *République*. Il était le secrétaire de la section SFIO. Un autre de ses représentants était Roger MIRAGLIO, à l'époque commis principal à la Caisse d'Épargne. La figure majeure du socialisme seynois de l'époque restait toutefois Albert LAMARQUE.

Tant localement que nationalement PCF et SFIO sont engagés dans une véritable guerre politique et idéologique, accentuée par les événements algériens. L'arrivée au pouvoir

en mai 1958 du **Général DE GAULLE** va encore plus aviver les tensions politiques. En juillet un tract adressé à "Chaque Français, à chaque Française qui vote communiste" les appelle à voter Non au référendum. Pour le PCF la victoire du Oui "*c'est la venue au pouvoir d'un gouvernement de dictature personnelle et militaire qui ouvre la voie au fascisme*".

Les mouvements gaullistes mais aussi le MRP et la SFIO soutiennent le Oui. Seule parmi les grandes formations politiques le PCF s'y oppose à côté de petits partis comme l'UDSR dont la figure de proue est un certain François MITTERRAND. Les résultats sont un triomphe pour le Oui. Nationalement il remporte 82,6% des suffrages contre 17,4% au Non. Même à La Seyne le Oui l'emporte par 8554 voix contre 5522 voix. L'atmosphère en cette fin septembre est survoltée. Écoutons Marius AU-



TRAN nous raconter ces moments : "*Les adversaires de la Municipalité, les anticommunistes viscéraux poussèrent des hurlements de joie en espérant que Toussaint MERLE allait donner sa démission. Le Méridional écrivait le lendemain du résultat : "Le Bastion communiste est tombé". Les hordes fascistes auxquelles se joignirent des militants socialistes connus s'en allèrent houspiller d'honnêtes militants à leurs domiciles*".

On peut mesurer la passion de ces journées par le fait que plus de 30 ans après les événements le militant communiste devenu historien employait une expression comme "hordes fascistes" pour fustiger ses adversaires de jadis.

Le lendemain, MERLE écrivait une lettre à ses administrés. Elle rappelait les multiples réalisations municipales soulignant qu'elles



servaient à tous les habitants de La Seyne : "*Nous savons que la plupart de ceux qui ont voté OUI au référendum tiennent à ces réalisations sociales et ne les ont pas condamnées : c'est évident. Ils les connaissent, ils les apprécient, ils les utilisent, ils veulent les conserver. Une ville ne s'administre pas avec des cris, avec des vociférations, avec des menaces, avec des fanfaronnades. Une ville est administrée lorsque les réalisations sont là, au service de tous. C'est le cas pour LA SEYNE qui est de loin, à l'avant-garde de ces réalisations dans tout le département du Var*" écrivait Toussaint MERLE.

Le 8 mars 1959, la liste MERLE remportait haut la main les élections municipales avec 54,09% des suffrages exprimés face à liste UNR-SFIO qui en obtenait 45,93%. Désormais, la majorité municipale entourant Toussaint MERLE ratissait large, comprenant à côté d'une majorité de communistes, des démocrates, des francs-maçons puis plus tard des membres d'Action catholique ouvrière.

Un peu plus d'un mois plus tard, le maire subit cependant un échec cinglant aux sénatoriales. La liste SFIO conduite par Edouard SOLDANI remportait tous les sièges tandis que MERLE, tête de liste PCF, peinait à dépasser les 15%. Un peu plus de deux ans plus tard (4 juin 1961) MERLE était cependant réélu au premier tour dans le canton de La Seyne-Saint-Mandrier.

La guerre d'Algérie est au cœur des combats politiques de cette fin des années 50 et début des années 60, exacerbant les passions et les antagonismes. Ainsi à Noël 59, le conseil municipal décidait d'envoyer aux soldats seynois sous les drapeaux un colis avec un mandat et une lettre écrite par Philippe GIOVANNINI, adjoint au maire. Cette décision allait déclencher la colère des adversaires de la municipalité qui saisirent le sous-préfet. GIOVANNINI fut ainsi inculpé "d'atteinte au moral de l'armée" et connu, pour une courte période, la détention. Il fut finalement relâché mais l'incident provoqua dans la ville une grande tension.



Edouard SOLDANI

On peut aussi évoquer les obsèques du soldat FAROUEL, jeune seynois tué en Algérie en mai 1958. Les versions du *Petit Varois* et du *Méridional* s'accordent sur un point : lors de ses obsèques, le comité d'action gaulliste plaçait en tête du cortège un drapeau tricolore avec la croix de Lorraine provoquant le départ de élus municipaux.

La guerre d'Algérie écrit *Le Petit Varois* "a tué à nouveau, endeuillant une fois encore une famille seynoise, faisant peser plus lourdement le fardeau d'une aventure criminelle, d'une guerre fratricide, folle entreprise impérialiste dont les jeunes soldats sont les victimes, et qui ne peut apporter que deuils et misère aux peuples français et algérien. Robert FAROUEL est la septième victime seynoise de cette guerre injuste [...] Pourquoi a-t-il fallu qu'hier les éléments factieux de la ville essaient d'exploiter d'une façon indigne ces obsèques, à des fins politiques ?".

Réplique du *Méridional* sous la plume de Marc COULET : "Pour la municipalité seynoise le drapeau de la France libre est celui des factieux et elle ne peut supporter sa présence en tête d'un cortège. Pour eux le seul fait d'avoir fait précéder le char funèbre d'un drapeau français constitue une manifestation politique antifrançaise. Après avoir déclaré qu'ils n'avaient, eux communistes, qu'une patrie, ils démontrent qu'ils n'ont plus qu'un drapeau : celui de l'URSS".



La fin de la guerre en Algérie, l'indépendance du début juillet 1962 allaient provoquer le départ massif des Français d'Algérie. Un million d'entre eux partent. Plusieurs milliers se réfugient dans le Var. Ainsi entre le 1^{er} et le 9 juillet, 11 000 "Pieds noirs" débarquent à Toulon et des centaines d'entre eux viennent à La Seyne. Au contraire de toutes les autres municipalités qui font preuve d'un grand élan de solidarité, la municipalité seynoise se montre farouchement opposée à cette arrivée. Au contraire d'autres élus municipaux, Toussaint MERLE est l'un des plus virulents critiques de l'arrivée des Pieds noirs. C'est lui qui sous le pseudonyme de *L'Estantcaire*

lance une violente diatribe contre "les mœurs des rapatriés qui se croient tout permis, demandant des priorités dans les files d'attentes, se rassemblant avec des gourdins [...] pour intimider la population".

C'est lui encore qui écrit l'article de *L'Estantcaire* qui recommande aux rapatriés d'aller demander des subsides au Général et au Banquier c'est-à-dire au Général DE GAULLE et à son premier ministre Georges POMPIDOU, ancien employé de la Banque Rothschild.

La municipalité n'en prendra pas moins un virage assez rapide concernant ces nouveaux arrivants démunis, accélérant des projets d'urbanisation, de construction et d'extension de groupes scolaires. Il faut cependant relever que ces projets étaient dans les cartons depuis des années. Dans le *Bulletin Municipal* de décembre 1963, une longue lettre est adressée par la Municipalité aux rapatriés rappelant tout ce qu'elle a fait pour eux : "Oui, nous avons aidé les rapatriés. N'est-il pas vrai que, dès août 1962, 59 de vos enfants sont partis en colonie de vacances ? N'est-il pas vrai que, dès octobre 1962, malgré les mensonges du gouvernement, tous vos enfants ont trouvé leur classe, leur maître, dans nos écoles maternelles, primaires, technique, et secondaire ? Et qu'ils ont bénéficié des fournitures scolaires ? N'est-il pas vrai que, dès octobre 1962, les enfants des rapatriés qui l'ont demandé ont bénéficié des cantines scolaires gratuites".



C'est aussi les **immeubles du Floréal**, d'abord destinés aux Seynois, qui vont être prioritairement donnés à des familles Pieds noirs. Sur les 148 premiers appartements attribués dans cette cité en juillet 1965, seul quatre ou cinq ne seront pas occupés par des rapatriés.

Les années 60 voient WALDECK-ROCHET succéder à Maurice THOREZ au secrétariat général du PCF. Les relations avec la SFIO s'améliorent d'autant que les deux partis se rejoignent désormais dans une dénonciation virulente du pouvoir gaulliste. Malgré la politique étrangère menée par DE GAULLE, comme la sortie de l'OTAN ou les critiques gaullistes de l'intervention américaine au Viêt-Nam, les communistes intensifient leurs critiques contre le Cinquième République et la Constitution de 1958.

Ainsi les discours de Toussaint MERLE lors des 14 juillet 1960 et 1961 font un parallèle entre le régime gaulliste et la royauté de LOUIS XVI : *"Nous célébrons le 14 juillet dans une situation où les grands principes proclamés par la Révolution Française sont foulés aux pieds par les privilégiés du vingtième siècle, les monopoles capitalistes et leur régime de pouvoir personnel [...]. D'autres Bastilles existent aujourd'hui [...] Ce sont les bastilles aux colonnes d'or des sociétés cotées en Bourse et nourries de la sueur et du sang des travailleurs, dont l'expression politique est le pouvoir personnel"*.

REPUBLIQUE FRANÇAISE Liberté - Égalité - Fraternité

ELECTIONS CANTONALES DE 1967
CANTON DE LA SEYNE, SIX-FOURS, SAINT-MANDRIER



Maurice PAUL

Adjoint au Maire de La Seyne
Candidat du Parti Communiste Français

**Pour le progrès social
et la prospérité du canton**

**Pour la paix, la démocratie
et l'union de la gauche**

Elections. Secteurs.
Le dimanche 28 septembre seront élus dans notre canton de LA SEYNE, SIX-FOURS et SAINT-MANDRIER, comme dans 1.700 autres cantons français les élections qui vous permettront de désigner votre Conseiller Général.
Mon ami et camarade TOUSSAINT MERLE est le conseiller général sortant de notre canton ; depuis près de vingt-deux ans il a assumé cette responsabilité avec grand dynamisme et haute compétence, mais ses multiples tâches l'ont amené à demander à notre Parti de le remplacer... C'est d'ailleurs ce qu'il vous explique lucidement dans cette circulaire. Le Parti Communiste a accédé à sa demande et m'a confié la lourde responsabilité de continuer sa tâche.
Avec l'aide de TOUSSAINT MERLE, grâce à l'expérience que j'ai pu acquérir dans ma tâche d'adjoint au Maire et dans

mon activité militante, syndicale et politique et fait de votre soutien, l'accomplir le mandat de conseiller général que vous me confierez, la poursuite l'œuvre entreprise et menée à bien par mon camarade TOUSSAINT MERLE dans l'intérêt du Canton, comme seule peuvent le faire les communistes qui ne s'arrêteront jamais aucune pression ou influence du pouvoir contraire à Monsieur ROCHE ou Monsieur BAPTISTE qui ne sont les candidats canoniques.
Vous avez eu connaissance de l'inculte de Monsieur BAYLE que vous avez chassé de son siège pour être notre camarade TOUSSAINT MERLE. Des hommes tels Monsieur BAYLE, Monsieur BAPTISTE ou ROCHE ne peuvent en aucun cas être vos délégués.
C'est pourquoi le Parti Communiste Français vous appelle à voter et à faire voter massivement dès le 24 Septembre pour son candidat.

Maurice PAUL

- VOTER MAURICE PAUL, c'est se prononcer contre les ordonnances et la politique anti-sociale du Gouvernement.
- VOTER MAURICE PAUL, c'est exprimer sa volonté d'en finir avec le régime Gaulliste et de lui substituer un régime Démocratique.
- VOTER MAURICE PAUL, c'est s'affirmer pour l'Union des Forces Ouvrières et Démocratiques.
- VOTER MAURICE PAUL, c'est agir pour la Paix au Viet-Nam et dans le monde.
- VOTER MAURICE PAUL, c'est assurer la Défense et la Prospérité du Canton de La Seyne, Six-Fours, St Mandrier pour lequel nous voulons faire aboutir le programme suivant :

Il n'en reste pas moins que dans le contexte local, Toussaint MERLE est contesté et même critiqué à l'intérieur même du Parti où il ne fait pas l'unanimité. Certains communistes lui reprochent son sectarisme, son passé socialiste, sa pratique autoritaire du pouvoir, son opportunisme et même des aspects de sa vie privée

A plusieurs reprises, la question de son remplacement à la tête de la municipalité se posa. La direction du PCF saisie de ce malaise discuta de cette éventualité en novembre 1960. En 1965, elle se disait prête à accepter sa démission et son remplacement par Maurice PAUL d'autant que, devant les critiques internes, MERLE annonçait : *"Je m'abstiendrai donc de paraître à la mairie, où un maire "honoraire", un "demi-maire", un "frein" n'ont rien à faire, en attendant votre décision. Il me semblerait illogique qu'elle ne soit pas conforme à ma demande"*. Maurice PAUL succédera à MERLE comme Conseiller Général et deviendra au milieu des années 90, maire de la ville.

MERLE rencontra aussi des difficultés avec l'appareil communiste fédéral. Ainsi dans les années 1960, il refusait, selon les époques, de participer aux réunions du comité et du bureau de la fédération communiste.

L'élection présidentielle du 5 et 12 décembre 1965 allait montrer que le pouvoir gaulliste était plus contesté. Si au second tour, le Général l'emporte par 55,2% le candidat de la

gauche, François MITTERRAND atteint presque les 45%. Toussaint MERLE refusa de soutenir ce dernier. Ce refus était-il motivé par les difficultés rencontrées avec le parti ?

Au contexte national plus favorable à la gauche, va venir s'ajouter pour La Seyne un climat particulier qui tient à la situation dans l'industrie navale. Le "Livre Blanc" de la construction navale de 1959 estimait que le nombre de travailleurs dans cette industrie ne devait plus s'élever en 1970 qu'à 17 500 (contre 40 000 en 1947). D'autre part il prévoyait qu'un seul chantier devait rester sur chaque façade maritime. Pour la Méditerranée le choix se portait sur La Ciotat. Au tout début de 1966, lors d'une réunion du conseil d'administration des FCM le directeur et le directeur adjoint démissionnèrent et à la fin du mois un administrateur judiciaire était nommé.

La mairie lança un appel à la mobilisation afin d'éviter la fermeture des chantiers.

Une grande manifestation fut organisée sur Toulon puis début mai une marche



François MITTERRAND

sur Paris, Toussaint MERLE en tête. Au début juin l'Assemblée Nationale vota le principe d'un concours financier permettant la poursuite des activités navales à La Seyne. En septembre 1966, les CNIM étaient créés ouvrant une période de prospérité : 33 milliards de travaux furent engrangés. En 1967 pas moins de 3 navires étaient lancés.

La municipalité MERLE en ressortit auréolée puisqu'elle avait permis, grâce à la bataille menée et dans laquelle elle s'était toujours mise en avant, de "sauver la navale". Du moins pour un temps...

Ce bénéfice allait se manifester dans les urnes, lors des élections législatives de l'année suivante, du 5 et 12 mars. Au premier tour, MERLE devançait le député sortant

BAYLE de 117 voix tandis que le candidat de la FGDS, René BASSE obtenait un peu plus de 10%. Ce dernier lui apporte son soutien pour le second tour. MERLE l'emporta par 51, 37% contre 48,63% à BAYLE.

Cette législature sera très courte. Un peu plus d'un an plus tard démarrait le mouvement dit de Mai 68. Le pays est paralysé et le Général DE GAULLE décide de dissoudre l'Assemblée Nationale. Le PCF a été mis mal à l'aise par les manifestations. Au mois d'avril le comité central réuni à La Courneuve, critique les orientations prise par les luttes menées à la base. Signe de l'inquiétude du PCF vis-à-vis d'un mouvement social qui lui échappe tant nationalement que localement, on ne trouve pour la période aucune motion de soutien aux grévistes des CNIM.

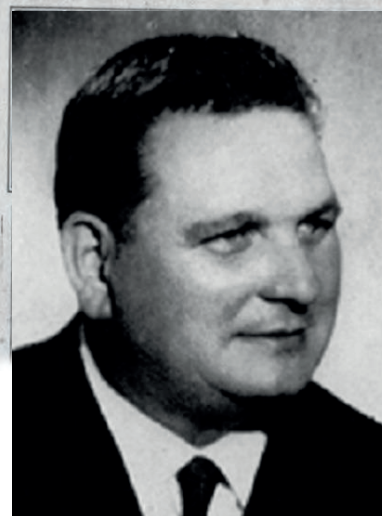


Cette inquiétude se retrouve dans le tract distribué pour ces élections de juin 68 où Toussaint MERLE (dont la suppléante était Danielle COLONNA plus tard Danielle DE MARCH) écrivait : *"En dénonçant les provocations et les violences des groupes gauchistes en même temps que celles organisées par la police, les communistes ont évité de grands malheurs à notre pays. Ils ont eu le souci de barrer la route à l'aventure. D'empêcher, l'instauration d'une éventuelle dictature militaire. Pour les communistes, le drapeau de la classe ouvrière, ce n'est pas le drapeau défraîchi de l'anarchisme, mais c'est tout à la fois le drapeau rouge du socialisme et le drapeau tricolore de la grande révolution française, le drapeau de la nation"*.

Les élections de cette fin juin 1968 voient donc un raz-de marée gaulliste. La majorité présidentielle et ses alliés obtiennent 394 sièges, le PCF 34 et la FGDS qui a succédé à la SFIO 57.



Dans la 4^e circonscription, Marcel BAYLE a 10 000 voix d'avance au second tour sur Toussaint MERLE.



Marcel BAYLE

La carrière politique de Toussaint MERLE se termina donc par un échec. Il n'en reste pas moins qu'il reste un maire emblématique de la ville dont le souvenir méritait d'être rappelé aujourd'hui.



"ARTHUR PAECHT (1930-2018)".

Par Gabriel JAUFFRET.

Texte lu et présenté par Bernard ARGIOLAS.

Quand il est élu maire de la Seyne en mars 2001, le docteur PAECHT à derrière lui un remarquable parcours politique et une parfaite connaissance des problèmes de gestion territoriale. Ancien maire de Bandol, premier vice-président du Conseil général du Var, député, vice-président de l'assemblée

nationale le docteur PAECHT était aussi un expert reconnu des questions militaires et stratégiques. C'est ainsi qu'il fut président du conseil d'administration de l'Institut de Recherches Internationales et



Stratégiques, rapporteur spécial du budget de la défense nationale à la Commission des finances de l'assemblée nationale, vice-président de la Commission de la défense nationale et des forces armées, président de la Commission des affaires civiles de l'assemblée parlementaire de l'Otan, vice-président de l'assemblée de l'Otan. Européen convaincu il initia et participa à de nombreux colloques parlementaires sur la défense, les fameux colloques "Paix et défense" qui rassemblaient plusieurs centaines d'auditeurs, universitaires, stratèges, militaires, hommes politiques, économistes, journalistes. Les journalistes se souviennent encore de la complicité entretenue par le docteur PAECHT avec un des artisans majeurs de ces colloques, le député socialiste Jean

Michel BOUCHERON qui alternativement fut membre ou président de la Commission de la défense nationale et des Forces armées de 1988 à 1997. Tout aurait dû séparer les deux hommes qui se portaient un respect mutuel mais qui poursuivaient, à quelques différences près, un seul but : la défense de l'appareil militaire français garante de notre liberté, de notre rayonnement dans le monde, de la paix. Ces colloques où se manifestèrent souvent des opinions divergentes connurent toujours un intérêt soutenu et on se souvient encore des interventions flamboyantes de l'économiste Elie COHEN. Il ne saurait être question dans le cadre de ce colloque de rappeler toutes les interventions, toutes les propositions du docteur PAECHT dans le domaine de la défense. On lui doit notamment un grand nombre de rapports dont un fut publié à l'encontre du président de la République GISCARD D'ESTAING. Il portait sur les réseaux d'écoute mis en place par des nations hostiles et mêmes amies pour surveiller la France. Ce rapport retint l'attention

de la presse étrangère et on se souvient encore des commentaires et des nombreuses émissions que la presse écrite et audiovisuelle consacra à ce l'on appelait alors les grandes oreilles. Européen convaincu il se signala souvent par des prises de positions originales allant à l'encontre du courant parlementaire et de l'opinion publique. Lors de l'implosion de l'Union Soviétique il s'éleva contre les restrictions budgétaires qui affectaient le budget de la défense et mit en garde tous ceux qui avec une satisfaction gourmande entendaient toucher les dividendes de la paix. Il estimait que les turpitudes connues par la Russie n'étaient que passagères et qu'elle allait rapidement retrouver sa volonté de leadership et se réarmer.



Quand on mesure l'importance des programmes militaires engagés aujourd'hui par Vladimir POUTINE, et ses menaces à peine voilées qui sous-tendent sa politique étrangère, on ne peut que constater qu'il avait raison. Il s'était montré favorable à l'entrée sous conditions de la Turquie dans l'Europe estimant que c'était le seul moyen de lui épargner d'être gagnée par le fondamentalisme religieux et de venir un danger pour l'Europe. Sa prémonition se confirme aujourd'hui. Attentif à la montée de périls sans cesse renaissants il ne cessa de récuser les bellicismes, les nationalismes, les intégrismes, les idéologies porteuses de haine et les pacifismes idéologiques qui n'ont jamais empêché les guerres. Jusqu'à son dernier souffle il espérait voir le triomphe d'une Europe solidaire et d'une France qui sache conserver des moyens suffisants pour répondre aux menaces multiformes du moment et du proche avenir.



Mais revenons-en à La Seyne. Le docteur PAECHT aime la Seyne. C'est là qu'il a ouvert son cabinet médical, c'est là que sont nés ses enfants, c'est là qu'il aime venir se ressourcer, retrouver son cabinet et ses patients entre deux sessions parlementaires.

La Seyne il la connaît dans toutes ses composantes. N'a-t-il pas présidé à la naissance

de plus d'un millier de Seynoises et de Seynois ? Quand il devient maire, le docteur PAECHT entend libérer la ville de ce qu'il considère comme un carcan idéologique dans laquelle elle a été enfermée trop longtemps, la libérer des stigmates apportés par l'utopie mortifère venue de l'Est.

Il ne veut plus l'entendre crier misère à chaque difficulté rencontrée, il veut lui redonner sa dignité, réveiller ses potentialités. L'audit de la ville qu'il avait prescrit révèle une situation assez critique de la cité. Dès lors il se trouve confronté à un challenge de taille: apurer les finances tout en investissant pour rénover, réhabiliter, reconstruire.

Des opérations lourdes qui supposent des études et des procédures administratives qu'il faut mener à bien sans pour autant les précipiter. Le logement social pour le docteur PAECHT est une priorité. Les fonds du Grand projet de ville pour 2001-2002-2003 avaient été engagés pour la réhabilitation des écoles et l'accompagnement du tissu associatif. Mais à l'été 2004, le Grand projet de ville était remplacé par l'Agence Nationale du Renouvellement urbain, l'ANRU, guichet unique qui fédère désormais tous les financements. La politique de la ville se décidant à Paris, le docteur PAECHT mobilise toutes ses relations,



toute son énergie et monte au créneau. Il se bat pour que le quartier Berthe fasse partie des 152 sites jugés prioritaires reconnus par le gouvernement. Au total c'est la somme colossale de 235 millions d'euros répartie sur sept ans qui sera affectée au quartier Berthe et va permettre l'aménagement de la voirie, la démolition de tours, la requalification des logements sociaux. Le quartier Berthe devient un véritable espace de vie. Pour mener à bien de nombreux projets d'aménagement que la ville seule ne pouvait mettre en œuvre, le docteur PAECHT



eut recours aux sociétés mixtes, une véritable révolution culturelle, garantie de transparence et d'efficacité. Une délégation de service public devait permettre la réhabilitation du camping de Janas, délabré et clochardisé. Mieux encore en janvier 2004 Aquasud s'ouvrait avec ses bassins de natation, son toboggan, ses pataugeoires. Un magnifique espace de loisir et de détente. Il recevra en une seule année d'exploitation 200 000 entrées.





Autre réalisation spectaculaire : la réhabilitation du clos Saint-Louis dont une délibération municipale de 1989 prévoyait d'en faire une médiathèque. Entre 1993 et 2001, il avait été soumis aux pires vicissitudes : chantier abandonné, entreprises mandatées disparues, marchés publics annulés et déclarés illégaux, sac de l'ancienne chapelle ravagée par les tagueurs et les squatteurs, imbroglio juridique. Après trois ans d'effort en 2005 à l'occasion de la fête du livre c'est un nouveau centre culturel qui était offert aux Seynois avec une bibliothèque dotée d'une audiothèque et d'un centre multimédia.

A son arrivée le docteur PAECHT découvrait un hôtel de ville délabré, un personnel souvent démotivé et des conditions de travail à la limite de l'insalubrité. Personne ne sera en mesure de lui fournir le nombre exact d'employés municipaux ; 1700 ou 2000 ? L'audit du personnel municipal révéla de nombreuses surprises dont des fiches de paie d'employés partis à la retraite depuis dix ans. En 2004 le docteur PAECHT décidait de régulariser la situation de 140 contractuels qui pourront ainsi avoir un avenir plus serein avec la fin de la précarité de leur situation. L'hôtel de ville sera réhabilité. La salle du conseil municipal sera rénoverée et enfin digne de la seconde ville du département. La mairie entrera dans le XXI^e siècle avec la refonte totale du service de l'état civil et la numérisation des actes de naissance.



Le plus grand chantier décidé par le docteur PAECHT, du moins le plus visible, fut d'aménager les friches industrielles abandonnées depuis vingt ans du fait de la fermeture des chantiers navals.



Un projet urbanistique considéré à l'époque comme le plus important entre Gênes et Marseille. Un projet cohérent, visionnaire, à la mesure des ambitions qu'il nourrissait pour la ville de la Seyne avec un port en eau profonde, le dernier peut être pouvant être construit sur la Méditerranée française, un pôle théâtral, des cinémas, la réhabilitation de l'atelier méca-

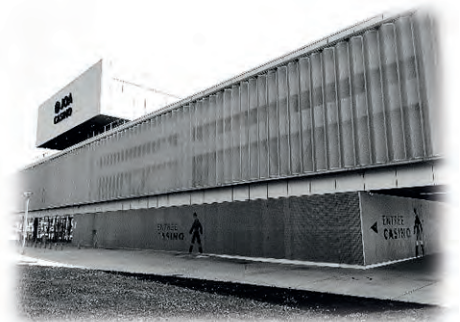


nique, la construction d'hôtels, de restaurants liés au port, d'un port à sec, le môle d'armement étant dévolu à la croisière. Pour mener à bien ce grand projet il avait fallu convaincre l'autorité maritime, s'entourer des meilleurs urbanistes. La réalisation du parc de la navale, cinq hectares,

réalisé sur l'ancien site des chantiers navals, espace fleuri et boisé aujourd'hui fréquenté par des centaines de Seynois et même de Toulonnais qui en ont fait une de leur promenade favorite, est une réalité. Une réalisation aujourd'hui plébiscitée qui s'est accompagnée de la réhabilitation du pont levant et de l'ancienne porte des chantiers. Mais le projet de port n'a toujours pas vu le jour. Dans ce contexte aujourd'hui morose peut-être convient-il de se souvenir que c'est grâce à l'action déterminante du docteur PAECHT que le casino JOA a pu s'installer à



la Seyne. Evoquer le bilan du docteur PAECHT c'est aussi se souvenir de son action déterminante en faveur des écoles. Dépenser pour les écoles c'est investir sur l'avenir ne cessait-il de répéter. A la fin de son mandat ce sont 34 écoles qui ont été réhabilitées. On ne peut oublier le projet phare mené à bon terme celui de la métamorphose de l'école Jean ZAY au cœur du quartier Berthe. Une école qui sourit à la vie avec ses grandes baies vitrées, son amphithéâtre, ses ateliers mis à la disposition des associations et l'extension de la maternelle. On ne saurait oublier le concept novateur qui a présidé à l'école relais Derrida né de la nécessité de disposer d'une école pour que soient épargnées aux élèves les nuisances apportées par la réhabilitation de leur école habituelle.



C'est à la demande personnelle du docteur PAECHT que le nom du célèbre philosophe récemment disparu fut donné à cette école emblématique. On ne saurait quitter le domaine scolaire sans rappeler le souci que le docteur PAECHT a apporté à la restauration scolaire.

Attaché aux arts et à la culture dans lesquels il voyait un levier d'émancipation alors qu'il était vice-président de la communauté d'Agglomération chargé de la culture, le docteur PAECHT entreprenait la rénovation du centre culturel TISOT. A l'heure où la fracture numérique devenait un objectif national il installait à la Seyne une cyber-base. Entouré de solides fonctionnaires – un véritable état-major de crise – et d'élus, le docteur PAECHT initiera et mènera à bien un nombre impressionnant de chantiers. Les problèmes de sécurité lui tenaient particulièrement à cœur. A son arrivée à l'hôtel de ville il découvrait une police municipale aux moyens inadaptés, assumant des tâches mal définies et peu valorisantes. Quant à ses bureaux ils étaient à la limite de l'insalubrité. Il fallait donner à la police municipale de nouveaux moyens et la dynamiser. A mi-mandat le docteur PAECHT portait les effectifs de la police municipale à 42 agents dont 32 sur la voie publique et la dotait des moyens nécessaires à l'accomplissement de ses missions : véhicules, armes défensives, tenues d'intervention. Sans doute est-il nécessaire de rappeler qu'en 2001 les effectifs de la police municipale étaient de 15 agents le plus souvent attachés à des emplois statiques et qu'elle ne disposait même pas d'un téléphone permettant aux administrés de la joindre. En 2004 le docteur PAECHT signait une convention avec la police nationale afin de mieux coordonner ses actions avec la police municipale.



Toujours au titre de la sécurité et de la prévention des risques, on doit au docteur PAECHT d'avoir initié une plateforme d'alerte, d'avoir fait mener à bien l'évaluation des risques naturels et industriels auxquels la ville pouvait être amenée à faire face. On lui doit aussi d'avoir mis en place la réserve communale de sécurité civile chargée de la prévention des incendies. Cette réserve communale armée par des bénévoles, aujourd'hui fierté de la ville, avait suscité un débat animé, l'opposition voyant en elle une concurrence apportée aux pompiers.

Toutes ces innovations, toutes ces remises en ordre avaient bien entendu un impact financier. Nous vous épargnerons une avalanche de chiffres mais nous rappellerons que l'apurement des dettes fut le souci constant du docteur PAECHT, dettes d'autant plus lourdes que le remboursement dans les délais prescrits des emprunts contractés par la ville n'avaient pas été tenus par la précédente municipalité. On lui doit d'avoir évité à la ville sa mise sous tutelle et de régler un certain nombre de contentieux. L'aide du conseil départemental fut un atout précieux durant cette période.

La rénovation du marché du cours Louis Blanc véritable enjeu sanitaire fut aussi une des priorités du docteur PAECHT. Un arrêté ministériel imposait un respect très strict des normes sanitaires. Le préfet menaçant de le fermer, le docteur PAECHT dut jouer de vitesse pour le sauver. En novembre 2004, les travaux de rénovation du marché, qui débutaient, entraînaient son déplacement durant six mois. Mais le jeu en valait la chandelle puisque la rénovation du marché dont les travaux s'élèveront à plus de deux millions d'euros concernaient aussi la réfection de la poissonnerie et débordaient sur les rues voisines. Les platanes malades étaient abattus et remplacés par des arbres de haute tige pour que le marché conserve son caractère provençal. Les réalisations se succédaient et portaient toute la marque du docteur PAECHT, nous serons tentés de dire sa griffe car le moindre projet se heurtait aux lourdeurs administratives, aux longues études préalables mais indispensables, aux financements à rechercher. Elles concernaient notre quotidien, comme l'eau et l'assainissement, la valorisation des sites, la vie



sportive et culturelle, le développement du tissu industriel seynois, la relance de l'immobilier et le retour sur la commune des grands groupes immobiliers nationaux, le droit aux loisirs et les mesures prises en faveur des personnes âgées et handicapées. L'action du docteur PAECHT dans le domaine de l'environnement et de la protection du patrimoine communal fut considérable et si aujourd'hui tout le monde se réfère à Tamaris on oublie que la commune de la Seyne fut la première commune française du littoral méditerranéen à prendre les mesures légales pour assurer la protection non seulement de son littoral mais aussi de ses eaux littorales. On ne saurait oublier l'intérêt qu'il portait à l'Institut Michel Pacha, laboratoire de Physiologie maritime.





Victor SCHŒLCHER

Dès qu'il connut la volonté de cession de l'institut par la Faculté des sciences de Lyon il fit voter le droit de préemption de la ville sur le bâtiment et les terrains le jouxtant. Jusqu'à la dernière minute de son mandat il se battit pour sa sauvegarde, mais les crédits qu'ils avaient arrachés furent détournés au profit du CNRS.

Dans le passé le docteur PAECHT voyait une force, les fondements de l'avenir. Ses prédécesseurs ayant eu l'intention de donner le nom de Victor SCHŒLCHER auteur du décret d'abolition de l'esclavage à une place du quartier Berthe il tint à honorer leur engagement. Il donna à la cérémonie un éclat tout particulier en ayant à ses côtés Mme Christiane TAUBIRA, les représentants de la marine nationale, une délégation d'élus de la ville de Schœlcher venue de Martinique. La musique des Equipages de la Flotte était présente, ainsi qu'un ancien commandant en Second de l'avis *Victor Schœlcher*. L'occasion pour le docteur PAECHT d'évoquer la mémoire de l'auteur du décret d'abolition de l'esclavage et de rappeler

les propos d'Aimé CÉSAIRE qui exalta la grandeur d'un homme qui a aucun moment de sa vie n'avait accepté de rapetisser les droits de l'homme, avait dénoncé les arbitraires et stigmatisés les droits d'une classe et d'une race promise à la direction de l'univers. Le docteur PAECHT fit restaurer la porte historique des chantiers et les plaques qui portent les noms des ingénieurs et ouvriers morts durant la grande guerre. Il fit donner un éclat exceptionnel à la commémoration du soixantième anniversaire du débarquement en Provence et de la libération de la Seyne. A Saint-Elme il fit ériger une stèle à la mémoire du maréchal DE LATTRE DE TASSIGNY commandant de la 1^{re} Armée française là même où s'acheva la bataille dite de Toulon avec la reddition sans condition de l'amiral RUHFUS. Là même où 1760 marins et soldats allemands retranchés dans la presqu'île de Saint-Mandrier jetèrent leurs armes au pied de leur vainqueur le colonel LE PULCH.



Patriote éclairé, le docteur PAECHT entendait renouer avec la marine et les forces armées. C'est à lui que l'on doit l'instauration d'une préparation militaire marine qui depuis sa création connaît un succès grandissant. C'est lui qui arrêta son nom, choisi en accord avec le chef d'état-major de la marine, "Amiral TROLLEY DE PREAUX. L'amiral TROLLEY DE PREAUX avait entretenu de nombreux contacts avec les réseaux de Résistance seynois, et fut fusillé par les nazis à Lyon avec son épouse. Le docteur

PAECHT devait établir de solides liens avec le 54^e Régiment d'Artillerie, jumelage conforté par l'action efficace du lieutenant-colonel Jacques ORTÉGA et avec la Légion étrangère. La Légion étrangère, qui n'avait pas oublié que le docteur PAECHT était monté au créneau pour la défendre quand un quateron de parlementaires avait demandé sa dissolution.

Le docteur PAECHT tint aussi à associer La Seyne aux manifestations qui marquèrent le 300^e anniversaire de la création du Service de santé des armées. Le 11 juillet 1944 c'est une véritable tragédie qui s'était déroulée dans l'ouvrage souterrain de l'émissaire commun où 3500 personnes s'étaient entassées pour échapper à un nouveau bombardement. Une panique effroyable au bilan très lourd y éclatait faisant état de 120 morts et des centaines de blessés. Ce sont les médecins de marine venus de l'hôpital Saint-Anne qui devaient prendre en charge les blessés les plus graves admis dans le service du docteur Jean PERVÈS professeur de clinique chirurgicale. Le docteur Jean PERVÈS à cette occasion devait donner la première description en France d'une nouvelle traumatologie le syndrome de l'écrasement.



Plus de soixante ans après ces tragiques événements le docteur PAECHT remettait à son fils le docteur PERVÈS la médaille de la ville. A l'occasion de la commémoration de ce tricentenaire il initia et favorisa une remarquable exposition au musée de Balaguier qui mit en évidence le rôle des médecins de marine qui participèrent aux grandes découvertes à l'origine de la phytothérapie.

On a reproché au docteur PAECHT de se montrer réservé, souvent à la limite de l'indifférence à l'égard de ses interlocuteurs. Et s'il est vrai qu'il se refusait à cette façon méridionale, il n'en était pas moins un homme de cœur. Les interventions les plus discrètes ne sont-elles pas les plus efficaces ?

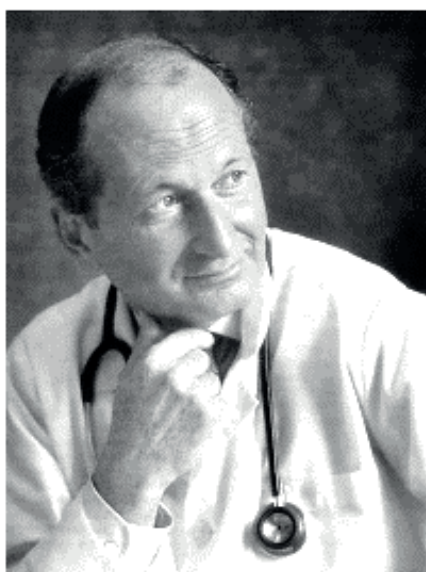
Nous l'avions saisi de la situation dramatique d'un médecin algérien qui avait dû quitter son pays alors secoué par les terribles événements dont nous nous souvenons tous. Installé dans les Aurès, connu pour sa modération il avait décidé de fuir avec sa famille le jour où en ouvrant son cabinet il avait découvert la tête de son voisin, décapité dans la nuit plantée sur son portail. Le malheureux qui connaissait des difficultés pour faire prolonger son titre d'exilé politique avait entrepris des études de médecine alors que l'Algérie était française puis après l'indépendance du pays à la faculté de Constantine, des années que la France refusait de valider. Une clinique lui avait offert un poste d'infirmier et il se proposait de reprendre ses études en France. Quand il a pénétré dans le bureau du maire, malade, chétif, inquiet, le docteur PAECHT est allé au-devant de lui, lui a tendu la main et l'a appelé docteur. Le visage de l'homme s'est éclairé d'un sourire, il s'est redressé, le docteur PAECHT venait de lui rendre sa dignité.

Dans sa longue carrière politique le docteur PAECHT a toujours considéré ses adversaires comme des opposants, jamais comme des ennemis. Ses ennemis déclarés sont toujours demeurés les mêmes : le racisme, la montée insidieuse de l'antisémitisme, le communautarisme, le paupérisme, terreau favorable à l'émergence des extrémismes et du terrorisme international. La dégradation de la situation internationale le poussait à dire que l'identité de la France ne pouvait plus se borner au simple immobilisme territorial et que la sauvegarde de ses intérêts dépassait souvent le cadre institutionnel de l'Europe à laquelle il était pourtant farouchement attaché.

Le docteur PAECHT fut un maire visionnaire, comme le fut en son temps Saturnin FABRE. Saturnin FABRE qui échappa aux politiques partisans, et qui ne put se satisfaire des seules affaires courantes, étant à l'origine de grandes réalisations. Mais il n'eut droit qu'à l'ingratitude du corps électoral. Battu aux élections il mettra ses qualités d'ingénieur civil au profit d'autres régions françaises où son souvenir perdure.



Arthur PAECHT



Après un échange entre Marie-Claude ARGIOLAS et Valérie PAECHT, celle-ci nous a livré ce touchant témoignage, recueilli par sa fille Lola, auprès de son grand-père, le Docteur Arthur PAECHT.



ARTHUR PAECHT.

Témoignage recueilli par sa petite fille, Lola LUCCIONI-PAECHT.

DE VIENNE A PARIS.

Je ne suis pas historien, je ne suis pas écrivain, mais j'ai vécu une vie difficile, compliquée, qui a aujourd'hui encore un impact très direct sur la vie de ma famille.

MES ORIGINES.

Je viens de loin : un pays où je ne parlais pas le français, il n'y avait pas de Français dans ma famille. Nous sommes originaires d'une famille de bucherons qui vivaient à **Czernovitz**, ville faisant partie de l'empire

austro hongrois, la partie la plus proche du bloc russe, devenue ville roumaine après la guerre de 14/18. Elle a ensuite été redistribuée, et se situe en Ukraine. Czernovitz était une ville germanophone à l'époque et était surnommée "la petite Vienne", ville agréable, bourgeoise, universitaire et agricole. Elle



n'avait qu'une université de Droit. Les enfants de bourgeois faisaient tous du Droit ce qui fut le cas de mon père et de son frère et ils ont ensuite fait un doctorat à Vienne. Tout était fait sur le modèle viennois. Ce qu'on appelle en Autriche l'empire KIK.

C'était un pays ou catholique ou orthodoxe mais il y a eu de grands mouvements de population et il y a eu beaucoup de juifs. Des juifs ukrainiens, autrichiens, russes etc. Bref, il y avait des communautés juives très importantes, (à peu près 25% de la population), qui vivaient bien. Mais de temps en temps il y avait des conflits où on les prenait comme boucs émissaires. On retrouve ça dans toute l'Europe Centrale, on appelait ça les "pogroms". Ces juifs étaient à l'origine catholiques ou orthodoxes mais se convertissaient assez facilement. Ils n'avaient pas un statut égal aux autres citoyens, ils étaient des "sous citoyens". Ils ne pouvaient pas exercer certains métiers.

François-Joseph, en 1860, a pris une décision : il a autorisé les juifs à entrer dans la fonction publique militaire. Les juifs étaient très fidèles et reconnaissants. La famille de mon père avait des origines catholiques, mais la branche à laquelle j'appartiens avait des origines juives. Des juifs tellement intégrés qu'on se souvenait qu'ils étaient juifs que quand ils étaient persécutés.

En ce qui me concerne, je ne savais rien de tout ça car ma famille ne m'a jamais parlé de religion, mais j'ai compris quand HITLER est arrivé et qu'il se passait des choses. La famille PAECHT a donc des origines d'Europe centrale.

Dans leurs vies courantes, mon grand-père Adolf était forestier et c'était l'époque où s'est créé le chemin de fer. Un marché nouveau arriva pour créer des chemins de fer auquel ma famille a participé ce qui les a enrichis. Ils sont donc venus habiter **Vienne** et pour avoir des activités plus importantes il est devenu représentant d'une grande marque de sucre. Ils avaient donc une double activité et une certaine aisance.

David, le frère d'Adolf, avait fondé une usine de fabrication de fils pour les vêtements et il était le premier spécialiste européen de fil de crêpe. Il a conservé son usine à Vienne jusqu'en 1938.



Rien ne me prédestinait à devenir un jour Français, je me suis toujours considéré comme un bon Autrichien, mon père aussi avec qui je n'avais jamais parlé de nationalités ou religions quelles qu'elles soient. Nous étions des bourgeois légitimistes. Vienne et Czernowitz étaient le lieu de rencontre de tous les grands médecins, psychiatres, mathématiciens, physiciens... L'Autriche était devenue le centre intellectuel de l'Europe. J'ai été élevé dans un milieu intellectuel : j'ai appris un allemand parfait, j'ai été dans une école chrétienne. Le guide spirituel de l'Autriche, c'était l'archevêque de Vienne.

LEON PAECHT (12 JUILLET 1889).

Mon père faisait des études de droit à Vienne et s'était installé comme avocat défenseur en droit pénal. Sur toutes les plaques, il y avait les spécialités et défenseur en droit pénal était une spécialité courante. Il a été nommé par le Ministère de la justice "avocat général" (procureur) donc il a travaillé comme procureur. Puis la guerre de 14/18 est arrivée, tous les PAECHT étaient mobilisés, nous avons perdu des tas de cousins sous l'uniforme autrichien. Mon père était mobilisé et est devenu procureur militaire autrichien à Trieste. Trieste était le plus grand port militaire de la Méditerranée, la flotte la plus importante. Après la guerre, il est revenu à Vienne, a traité de plus grosses affaires. Mes parents avaient typiquement une vie autrichienne, mon père partait le matin au tribunal, le midi on le rejoignait au restaurant avec ma mère. A Vienne il y avait une habitude : les avocats recevaient leur courrier au café, ils avaient des cases et relevaient le courrier en arrivant.

Il a épousé ma mère : Edwige Helene GROS, née le 20 avril 1900 et qui était originaire d'une famille juive de Pologne. Une femme extrêmement cultivée qui parlait une dizaine de langues et elle travaillait à l'époque comme traductrice pour de grandes administrations y compris pour l'Ambassade de France.

Nous habitons dans un magnifique appartement à 200 mètres de l'Opéra et à 100 mètres d'une des plus grandes places de Vienne "**Schwarzenberg Platz**", non loin aussi du Palais des concerts. C'était vraiment le centre intellectuel de Vienne. Une nurse pour moi, une bonne en permanence, un chauffeur : c'était un mode de vie confortable mais pas exceptionnel non plus à l'époque. On vivait bien : 5 grandes pièces avec deux entrées, on occupait tout un étage dans l'avenue Mahmer Strasse.

C'était au 5^e étage sans ascenseur mais on avait une vue extraordinaire sur tous ces lieux merveilleux de Vienne.

J'ai vécu quelques années dans cet appartement jusqu'à l'arrivée des nazis, j'étais à l'école autrichienne à Johannes Gasse à côté de Ravag. Une rue très passante reliée à la rue principale de Vienne.

En Autriche, on allait en classe le matin jusqu'à 14 h et puis on partait. Un maître m'a suivi jusqu'à mon entrée en 4^e. Il était très proche de moi et des autres aussi ainsi que de nos familles. Et le matin, on ouvrait la classe par un "Notre-Dame" récité par l'instituteur et que la classe répétait. Pour les non catholiques, ils n'avaient bien sûr pas à le répéter et se plaçaient au fond de la salle. Quand j'étais à l'hôpital parce que j'étais malade, il venait me voir tous les jours. J'étais un bon élève et je n'ai jamais eu de problèmes avec mes parents. C'était normal que je sois un bon élève. J'ai fait une scolarité de 4 ans dans cette école communale qui avait l'avantage d'être très proche de chez moi et où j'allais à pied même tout petit. Les écoliers n'étaient pas chargés comme maintenant, on nous donnait tout dans la classe. Mon instituteur s'appelait monsieur WEYGAND, je m'en rappelle encore.

A l'appartement, il y avait une vie sociale importante, beaucoup d'invités et d'amis et l'appart servait aussi de bureau à mon père puisque son étude se situait là. Il y avait deux entrées sur le palier où habitait un officier supérieur autrichien ensuite devenu général allemand Bohslav TCHERVA. Il venait dîner et déjeuner chez nous. Il était chez lui.

Enfin, c'était un appartement très bien fait, un très grand standing. Il a aujourd'hui été transformé en bureau.

Rien de très extraordinaire dans ma vie jusque-là, j'allais voir ma grand-mère Sophie, mais je ne sais pas d'où elle était originaire. Elle vivait assez pauvrement dans un appartement sombre. Elle était très gentille, j'allais la voir un dimanche sur trois.

J'avais des amis et surtout, ma mère était très bonne pianiste, mon oncle très bon violoniste, et mon père chantait, et ma tante, la sœur de mon père, était chanteuse à la Cathédrale Saint-Etienne de Vienne. Ils organisaient des concerts le dimanche ou le samedi après-midi où venaient des amis. J'aimais beaucoup cette ambiance très viennoise où tout le monde faisait de la musique à la maison. C'était quasiment de la musique professionnelle.

Tante Régine ne voulait pas se marier tant que sa mère était vivante. Quand ma grand-mère Sophie est morte, Régine s'est mariée avec un psychiatre à Sombor. Un jour elle est venue passer quelques jours à Mar vivo dans les années 60 !



EN 1934.



DOLLFUSS

Mon école était à côté de la radiodiffusion. On apprenait qu'un commando nazi avait tenté d'assassiner le chancelier autrichien DOLLFUSS qui était tout petit mais très influent en Europe Centrale et en Autriche. C'était un chrétien démocrate, un bon chancelier qu'il m'est arrivé de le voir puisqu'il côtoyait mon père.

Un commando nazis en uniforme est entré à la chancellerie de Vienne, a tiré sur DOLLFUSS et a empêché un médecin d'entrer. Cela m'avait terriblement frappé. C'était un commando D'HITLER. Tout le monde était rentré chez soi par peur mais moi je suis allé au Palais de Justice pour voir mon père mais il était parti à la Chancellerie. C'était la première tentative D'HITLER de prendre l'Autriche.

De cette période 34/38 il s'est passé beaucoup de choses. L'insurrection ouvrière, des nazis avaient tiré au canon sur le complexe KARL MARX etc. Une fois chez moi, on m'a dit de ne plus sortir. DOLLFUSS est mort et avec la complicité de beaucoup de nazis autrichiens, un nouveau chancelier était nommé, SCHUSCHNIGG, qui est resté jusqu'à l'arrivée D'HITLER, qui a été déporté,

mais qui était revenu à Vienne.

Un soir du 9 novembre 1938, on avait senti que ça allait basculer. En effet, depuis des jours il y avait des manifestations de rue que je pouvais voir depuis mon appartement. D'un côté les nazis et de l'autre côté les fidèles d'Autriche. Il y avait des slogans :

Les autrichiens disaient *"Rouge blanc rouge, jusqu'à la mort"*. Les nazis eux disaient *"Si SCHUSCHNIGG continue à être notre guide, le peuple devient toujours plus maigre, le juif devient toujours plus gras, HITLER est notre sauveur"*. Ils se gueulaient dessus du matin au soir. Ils organisaient pour la jeunesse hitlérienne des marches nocturnes avec de grosses bougies.

Le 29 novembre 1938, on voyait que les nazis allaient avoir le dessus.

Les nazis étaient très implantés en Autriche, HITLER était autrichien et ils portaient tous le rouge blanc rouge et de l'autre côté la croix gammée.

HITLER avait ordonné le rassemblement des troupes allemandes pour les envoyer en Autriche et les autorités autrichiennes avaient pour ordre de ne pas résister. Les Allemands se sont engouffrés en Autriche. L'Autriche a donc été envahie et je voyais ça de ma fenêtre, la cause était perdue.

Le 11 novembre, c'était fait, toute l'Autriche était occupée sans que les alliés (Français, Anglais qui avaient signé un accord pourtant) n'aient fait quoi que ce soit. A l'époque HITLER avait peur que MUSSOLINI s'y oppose mais ce ne fut pas le cas. Immédiatement a commencé la chasse à l'homme : tous ceux qui n'étaient pas nazis étaient tués. Vienne est devenue une ville allemande. En Autriche on conduisait à gauche en Allemagne à droite et en une nuit ils ont changé tous les sens des voitures, tramways, bus. Tout le monde roulait alors à droite. Tout ce qui n'était pas nazi a été vidé de l'administration (policiers, juges etc.).

Mon père était assez partagé : il se disait autrichien, loyaliste, ancien militaire de la guerre de 14/18, et il continuait donc d'aller au Tribunal où il ne s'est rien passé pendant 2 ans. Mais cela se diversifiait dans l'Autriche, des panneaux dans les parcs, dans les magasins avec écrit *"Interdit aux juifs"* et même à certains endroits il y avait écrit *"Interdit aux chiens et aux juifs"*. Les cafés s'y sont mis aussi, donc l'antisémitisme a pris des formes violentes.

La question se posait pour les bourgeois autrichiens même s'ils ne se sentaient pas juifs et n'exerçaient pas la religion juive. Mais pour HITLER, la chasse à l'homme était lancée, tous ceux ayant un grand père juif étaient considérés comme tel. Les déportations ont commencé, on raflait les gens dans les rues. Ils n'osaient au départ pas toucher aux gens comme mon père mais ça n'a pas duré. Ma mère était assez liée avec une baronne DE ROTHSCHILD qui s'était mis dans la tête de sauver les enfants. Elle incitait les gens à se séparer des enfants et de les envoyer en France. Moi j'ai bénéficié du 1^{er} transport le 13 mars 1939 après un an d'occupation.

LE VOYAGE.

C'est un souvenir très triste pour moi : mes parents avaient préparé mes valises et on partait à la gare de l'Ouest et c'est là où j'ai vu pour la dernière fois mes parents. Ils savaient que la guerre allait mal se terminer et ils ont pris sur eux de laisser partir leur fils unique. C'était très courageux de leur part. Je ne les ai jamais revus. On a fait Vienne/Munich : RAS, sauf que les soldats allemands étaient très désagréables. Arrivés à Strasbourg, on est descendu sur le quai je voulais aller aux toilettes et j'ai vu pour la première fois de ma vie des toilettes à la turque que je ne comprenais pas. Je n'ai donc rien fait !



SCHUSCHNIGG

LA VIE EN FRANCE.

Nous sommes ensuite allés au **Château de Maubuisson** (dans la région parisienne) où l'on nous a installés. On était une centaine d'enfants. 2 ou 3 par chambres. Au château on a commencé à organiser la vie d'une collectivité d'enfants. Le village s'appelait Saint-Ouen l'Aumône.

On a commencé à nous apprendre le français, le calcul, de quoi évoluer.

Au mois de septembre 1939, déclaration de guerre et curieusement nous étions tous considérés comme appartenant à une nation ennemie. On était tous "allemands" puisque tous les Autrichiens étaient devenus allemands.

J'ai un souvenir très intéressant : le 14 juillet 1939, on voulait nous faire plaisir et on nous a amené aux fêtes du 14 juillet à Paris : j'ai vu Paris pour la première fois. En fin d'après-midi on nous a envoyé nous reposer parce que le soir on allait assister à un feu d'artifice. Le 14 juillet en France était très festif, tout le monde était dans la rue avec des drapeaux et tout le monde croyait à la victoire de la France.

A un moment donné je m'étais perdu, j'étais attiré par un cinéma gratuit pour la journée, je suis entré j'ai vu un film qui s'appelait "La grande illusion" avec Jean GABIN. A la sortie du cinéma, j'étais seul, pas un sous. Je me suis approché d'un agent de police qui a dit à son supérieur : "*Chef, qu'est-ce qu'on fait d'un petit boche qui s'est perdu ?*" (Les Français appelaient les Allemands "les boches"). Ils m'ont gardé au commissariat et l'organisatrice de la maison d'enfants est venue me chercher. J'étais fier de m'être baladé seul dans Paris à 9 ans. On a vu le feu d'artifice, personne ne s'attendait à ce que l'armée française perde.



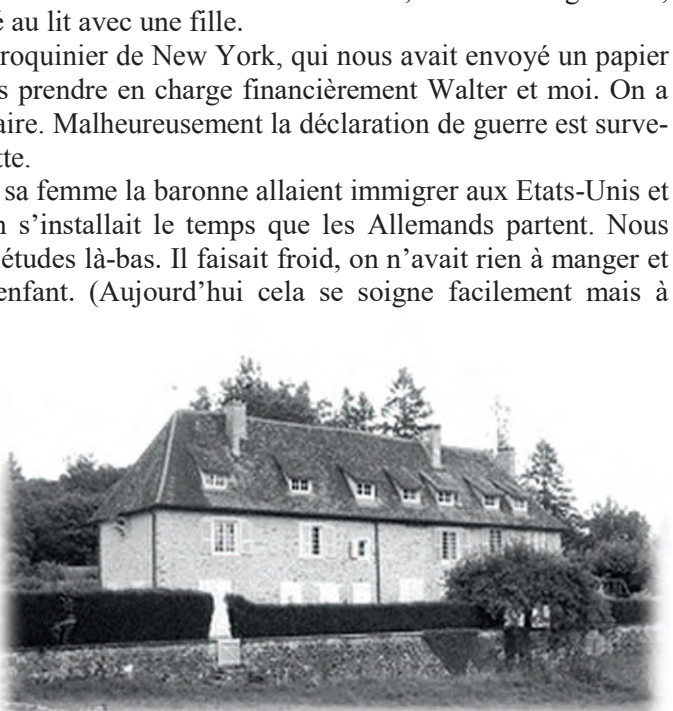
17 ans, 1 m 87. Mais il a été destitué parce qu'on l'a trouvé au lit avec une fille.

Nous avons un cousin SWITKES qui était le plus grand maroquinier de New York, qui nous avait envoyé un papier des autorités américaines qui disait qu'il acceptait de nous prendre en charge financièrement Walter et moi. On a donc dû quitter la Guette et prendre un bateau à Saint-Nazaire. Malheureusement la déclaration de guerre est survenue, le bateau n'est jamais parti et on est retourné à la Guette.

Le lendemain, on apprend que le baron DE ROTHSCHILD et sa femme la baronne allaient immigrer aux Etats-Unis et nous à La Bourboule, près de Clermont-Ferrand, où l'on s'installait le temps que les Allemands partent. Nous étions tout de même scolarisés, j'ai passé mon certificat d'études là-bas. Il faisait froid, on n'avait rien à manger et j'ai même attrapé un rhumatisme articulaire aigu de l'enfant. (Aujourd'hui cela se soigne facilement mais à l'époque on nous soignait avec du salicylate de soude ce qui entraînait des complications cardiaques). En attendant j'ai eu une appendicite et on m'a amené me faire opérer à Clermont-Ferrand chez les bonnes sœurs. Le plus triste dans tout ça c'est qu'on manquait d'affection parentale. Ça a été un gros choc. La baronne DE ROTHSCHILD était partie aux Etats-Unis et elle nous a confiés à une œuvre française qui s'appelle l'OSE (Œuvre de Secours aux Enfants) qui existe toujours. L'OSE n'avait pas pu nous garder à La Bourboule et ils nous ont amenés dans le Limousin, où l'organisation était la même. C'était le **château de Montintin** à Magnac-Bourg.



Après le Château de Maubuisson, on est allé dans un autre château de la Baronne "**Château de la Guette**" à Lagny. On nous a mis dans des classes, on nous donnait des cours. Là-bas il y avait des surveillants qui étaient des Français volontaires lors de la guerre d'Espagne d'avant 1938. C'étaient des communistes convaincus qui voulaient faire de nous de jeunes communistes. Par exemple dans une chambre on devait tous avoir la même chose. Par exemple, le mardi, on avait tous les mêmes vêtements. Par exemple aussi, ma tante m'envoyait toutes les semaines un poulet rôti et les surveillants veillaient à ce que je le partage toujours à parts égales avec mes camarades. Le premier président de la Guette était Walter PAECHT, mon cousin germain,



Il fallait choisir un métier : la cordonnerie ou la menuiserie. J'avais choisi la menuiserie mais je n'étais pas doué ! J'avais souvent des rappels de mon rhumatisme et un soir alors que j'étais à l'infirmerie, une horde de gendarmes français collaborant avec les Allemands, tiraient les enfants du lit pour les déporter. Et moi je m'étais caché sous le lit. Je suis resté seul.

Le lendemain quand quelqu'un de la maison m'a découvert, il ne savait pas quoi faire de moi. J'avais une tante près de Montauban dans une ferme. Je n'avais pas un sou, mais une paire de chaussures neuves qu'un cousin de Saint-Raphaël m'avait envoyée. Je les ai vendues 20 francs à un Indochinois qui était dans la maison. J'avais donc 20 francs comme capital. Pour aller à Montauban, c'était très compliqué. J'avais 12 ans. Il y avait une immense forêt à traverser pour aller à la gare. Une nuit, je suis parti dans la forêt et suis tombé sur un boulanger qui distribuait du pain à des fermes éloignées et il m'a donné un bout de pain. Je suis parti à la gare et j'ai acheté un billet pour Montauban. Je suis monté dans le train. Je suis allé vers Montauban le jour même où les Allemands avaient occupé la zone libre. Je suis descendu du train, il y avait des Allemands de partout. Arrivé à Montauban, je voulais aller trouver ma tante dont je connaissais simplement l'existence. Je m'adresse à un monsieur pour lui demander de m'indiquer la rue d'Albert et il m'a insulté et traité de "petit cochon". J'ai compris pourquoi plus tard, car arrivé à la rue d'Albert, il y avait des bordels partout. En fait je m'étais trompé parce que non loin de là il y avait une rue du docteur ALIBERT. J'ai sonné chez un autre médecin pour lui expliquer ma mésaventure. Ce médecin m'a alors abrité et aidé à trouver ma tante. On a au final trouvé qu'elle vivait à 15 km de Montauban. On l'a appelée. Elle est vite arrivée de la ferme et la première chose qu'elle m'a dit c'est "tu vas aller au bain douche". Elle m'a savonné de haut en bas, m'a complètement habillé et m'a dit "maintenant qu'est-ce qu'on fait ? Ou je te mets à la police, ou je te garde". Un ami à elle, juge d'instance, lui a conseillé de me garder avec elle.

Ma tante, son mari et mes cousins m'ont donc accueilli dans leur petite ferme de 2 hectares. De 1942 à 1944 j'ai vécu chez eux. J'allais à l'école.

Un soir, par la fenêtre j'ai vu des miliciens en uniforme noir avec des fusils et des bérets qui cherchaient "un enfant en situation illégale" (moi). Le mari de ma tante m'a alors caché dans la soute à charbon. Les miliciens ont fouillé toute la maison, ont ouvert la soute à charbon et m'ont vu "*qu'est-ce que tu fous là*" me disent-ils. "*J'ai peur*" "*ben t'as raison d'avoir peur !*". Mais l'un d'eux leur a dit de me laisser tranquille.



Je suis resté dans la soute à charbon jusqu'au lendemain matin tout de même, jusqu'à ce que ma tante vienne m'en sortir.

Quelques mois plus tard, c'était la libération. Je me suis inscrit au collège de **Montauban** en seconde. Mon niveau était critiquable. J'ai passé mon brevet. La question : que faire ? Parce que mon oncle et ma tante repartaient à Paris, mes cousins s'étaient engagés dans les Forces Françaises Libres. Je me retrouvais encore seul.

Les choses se sont ensuite normalisées, une tante d'Angleterre m'envoyait tous les mois un peu d'argent pour que je puisse être hébergé. Ils m'ont payé de quoi pouvoir avoir un petit logement à Paris pour suivre mes études de médecine.

MAYOTTE.

On vivait à la Cité universitaire, elle me plaisait, je lui ai fait la cour. Quand j'ai demandé la main de Mayotte, son père était mort et son frère Pierre avait pris le rôle du père. J'ai donc dû aller le voir. La mère de Mayotte m'a dit "*Vous ne pensez pas que je vais donner ma fille à un paysan du Danube*".

Quoi qu'il arrive dans la vie, s'il t'arrive quelque chose, on trouve quelqu'un qui nous tend la main. On m'a toujours tendu la main. Ma tante de Montauban, la mère d'Olly en Angleterre.

*C'est pour ça que tu tendais
toujours la main aux autres mon Dady.*



LES CONFERENCIERS

Jean-Claude AUTRAN : Jean-Claude est ingénieur des industries agricoles et alimentaires, avec un doctorat d'état ès-Sciences naturelles. Sa carrière professionnelle le mènera aux Etats-Unis, aux divers laboratoires de recherches de l'INRA (Institut national de la recherche agronomique) où il obtiendra le titre de directeur de recherches à l'université des sciences et techniques de Montpellier. Revenu à La Seyne, il s'est donné pour mission de numériser les innombrables documents laissés par son père Marius avec le plaisir de continuer son œuvre. Il est Vice-Président de notre société et membre associé de l'Académie du Var.



SA CONFERENCE :

"Jean LAMBERT, Varois d'adoption méconnu, "Ami du peuple", personnage politique à l'existence mouvementée".



Jacques GIRAULT : Historien du mouvement ouvrier et du mouvement social. Agrégé d'histoire, il est professeur émérite des universités parisiennes. Il a collaboré à de multiples revues et ouvrages historiques, en particulier le Maitron, importante collection de dictionnaires biographiques du mouvement ouvrier et du mouvement social.

SA CONFERENCE :

"Des parlementaires varois pour le maintien de la République (Juillet 1940)".

Bernard SASSO : Docteur en histoire des Relations Internationales. Président de l'association "France-Grande-Bretagne", il est membre titulaire de l'Académie du Var. Il est également Vice-Président de la société des "Amis de La Seyne Ancienne et Moderne".



SA CONFERENCE :

"Toussaint MERLE : un maire dans sa ville (1947-1969)".



Gabriel JAUFFRET : Journaliste, il a collaboré au "Méditerranéen-La France" et à "Var Matin".

Accrédité "Défense", il est spécialiste de la marine et il est passionné par les problèmes stratégiques.

Il fut le premier adjoint du Docteur PAECHT à La Seyne.

Auteur de nombreuses conférences sur l'histoire locale et les grands faits de société, il est membre titulaire de l'Académie du Var.

SA CONFERENCE :

"Arthur PAECHT (1930-2018)".



COLLOQUE 2019

